



RAPPORT **20** ANNUAL
ANNUEL **17** REPORT

FILIALE DE



une autre plantation industrielle, à HALLA



PALMCI est née de la privatisation de la Palminindustrie dont elle a acquis certaines des Unités Agricoles Intégrées. Les plantations propres de PALMCI s'étendent sur une superficie d'un peu plus de 40 000 hectares. PALMCI contribue à l'encadrement d'environ 30 000 planteurs sur quelques 145 000 hectares de plantations villageoises. Ces Unités Agricoles Intégrées sont établies dans la partie sud de la Côte d'Ivoire d'Est en Ouest.

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	05
Mot du Président du Conseil d'Administration	07
Composition du Conseil d'Administration	10
Ordre du Jour	11
Présentation de l'Entreprise	12
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	17
1.1/ Chiffres clés	
1.2/ Faits marquants de l'exercice	
1.3/ Situation de la société et son activité au cours de l'exercice	
1.4/ Résultats et situation financière	
II- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	40
III- PERSPECTIVES	
IV- EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI	41
RAPPORT RSE	43
RESUME DU RAPPORT SPÉCIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	51
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
Rapport général	
Rapports spécial sur les conventions réglementées	
TEXTE DES RESOLUTIONS	73





Parce qu'une Agriculture durable
repose sur le respect de l'environnement
et de la biodiversité, le Groupe SIFCA
S'engage dans la politique

ZERO DEFORESTATION

4000 ha de réserves écologiques protégées
10% au minimum de forêt préservée
pour les terres nouvellement acquises
1 charte sur la préservation de la biodiversité



CONSEIL
D'ADMINISTRATION



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Chers Actionnaires,

Depuis l'année 2011, le cours mondial de l'huile de palme brute n'a cessé de baisser passant de 1 125 USD/T à 736 USD/T en 2017, soit une baisse globale de près de 35% en six ans. Toutefois, entre 2016 et 2017, le cours a connu une légère remontée.

Cette baisse de 35% résulte de l'augmentation de l'offre, notamment en Indonésie et en Malaisie, de la baisse du prix du baril de pétrole qui rend la transformation de l'huile de palme en biocarburant non compétitive, du ralentissement de la consommation en Chine et en Inde, et enfin de la crise économique en Europe.

La production de régimes en Plantations Industrielles (PI) a augmenté de 28% sur la période 2011 – 2017 grâce à la mise en œuvre du programme de rajeunissement du verger, du programme de fertilisation et à l'amélioration continue des bonnes pratiques dans le suivi des itinéraires techniques.

Du côté des Plantations Villageoises (PV), les achats de régimes ont connu une légère hausse de 7% sur la même période en raison du faible rendement à l'hectare, du vieillissement du verger dans la zone du Bas – Cavally, mais également du développement de la concurrence, principalement dans les zones du Sud-Est et du Centre.

PALMCI, en sa qualité de leader dans le domaine du

palmier à huile en Côte d'Ivoire s'est engagée dans la consolidation de l'organisation de la filière représentée par l'AIPH (Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile). C'est pour cette raison qu'elle est respectueuse des règles fixées par l'interprofession, notamment celles relatives aux retenues à opérer auprès des planteurs villageois au titre de leurs contributions pour couvrir les charges d'entretien des pistes d'accès à leurs plantations, l'encadrement et l'appui agricole qui leur sont apportés, la recherche agricole nationale et le fonctionnement de l'AIPH. Ces règles fixées par la filière et l'autorité de tutelle ne sont pas appliquées par tous les usiniers de la première transformation, à qui ce non-respect confère un avantage concurrentiel vis-à-vis de PALMCI.

La concurrence qui se développe autour des acteurs de la première transformation, et qui oblige PALMCI à financer des plans d'actions en vue de sécuriser ses approvisionnements en régimes PV, engendre une baisse des marges qu'il faut compenser par une réduction des coûts. Le programme d'optimisation des coûts entamé depuis quelques années se poursuit donc avec détermination.

La filière palmier à huile fait l'objet d'une réforme par le Gouvernement, dont le cadre légal a été adopté par l'Assemblée Nationale le 03 août 2017, avec pour point d'orgue la création d'une autorité de régulation des filières hévéa et palmier à huile. Les décrets d'application sont attendus pour les mois à venir.

Cette réforme ambitionne de mettre un terme aux dysfonctionnements constatés dans la filière en faisant évoluer l'ensemble des acteurs dans un climat de saine concurrence et dans un environnement réglementé à travers la mise en place d'un cadre de régulation de la filière palmier à huile.

La production d'huile de palme brute de l'exercice 2017 a été de 275 469 T contre 258 699 T l'année précédente, soit une hausse de 6% en raison essentiellement de la hausse des achats de régimes en PV.

L'effet combiné de la hausse de la production d'huile de palme brute et de la hausse des cours a permis à PALMCI de réaliser un résultat bénéficiaire de 8,7 milliards en 2017, supérieur à celui de 2016 de 111%.

En ce qui concerne la situation financière, à la clôture de l'exercice 2017, le fonds de roulement s'améliore de 7,8 milliards FCFA par rapport à la clôture de l'exercice antérieur.

En effet, les ressources durables ont connu une légère hausse de 609 millions FCFA, tandis que les investissements nets ont baissé de l'ordre de 7,2 milliards de FCFA suite à la politique de rationalisation engagée depuis 2015.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) a connu une légère baisse de 451 millions F CFA. Il en résulte une situation de trésorerie qui s'améliore de l'ordre de 8,3 milliards F CFA en 2017 par rapport à l'exercice 2016.

L'évolution de la situation nette de trésorerie de 2015 à 2017 s'établit à 20,2 milliards F CFA.

Au cours de l'année 2017, SIFCA a décidé de renforcer l'organisation des activités de son Pôle oléagineux, ce qui s'est traduit par une implication plus forte de son partenaire et actionnaire WILMAR, dans la société PALMCI, notamment dans les activités agricoles et industrielles.

En mars 2018, la Société OLAM a cédé la totalité de ses actions détenues dans la joint – venture NAUVU (actionnaire de PALMCI à hauteur de 25,50%) à son coactionnaire WILMAR qui en devient ainsi l'unique actionnaire.

Je voudrais donc vous dire merci à tous pour votre confiance renouvelée.

Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration

Message of the Chairman

Dear shareholders,

Since 2011, the world price of crude palm oil (CPO) has declined steadily from 1,125 USD/T to 736 USD/T in 2017, a decrease of nearly 35% in six years. However, between 2016 and 2017, this price increased slightly.

CPO world price decrease by 35% is a result of the increase in supply, particularly in Indonesia and Malaysia, the decline in the price of a barrel of oil which makes converting palm oil into biofuel uncompetitive, the slowdown in consumption in China and India and the economic crisis in Europe.

PALMCI Industrial Plantations (PI) production of Fresh Fruit Bunches (FFB)) increased by 28% over the period 2011 - 2017 due to the implementation of the orchard rejuvenation programme, regular fertilisation and improvement in monitoring of the techniques used.

At the same time Village Plantations purchases (PV) FFB increased only by 7% over the period due to the low yield of these plantations and the aging of the orchard in the Bas – Cavally region but also due to changes in competition, particularly in South-East and Centre regions.

PALMCI, is the leading company in the oil palm sector in Côte d'Ivoire, and therefore committed to AIPH (Inter-professional Association of Oil-Palm Industry) organisation consolidation. This is why it complies with the rules laid down by the sector, particularly those relating to the deductions to be made to cover the maintenance costs of PV roads, supervision, research and financing of the AIPH. This is not the case for all first- processing plants, whose non-compliance with the rules laid down by the sector and the supervisory authority confers a competitive advantage compared to PALMCI.

As competition develops around first- processing plants, leading PALMCI to finance actions plans in order to secure FFB PV purchases, and consecutively shrinking margins. Those margins have to be offset by a cost reduction. The cost-optimisation program that has been underway for several years is being continued with determination.

The oil palm sector is being reformed by the Government,

with the legal framework adopted by the National Assembly on August 3rd 2017, culminating in a setting of a rubber and palm oil authority. Operating rules for this authority are expected for the coming months. This reform must be primarily a means to regulate the dysfunctions found in the sector and to enable all players to develop in a climate of healthy competition.

CPO production for financial year 2017 was 275,469 T compared to 258,699 T the prior year, i.e. 6% high, due mainly to FFB PV purchases increase.

The combined effect of increase in CPO production and in prices resulted in a 8.7 billion CFA net profit for financial year 2017, 111% higher than 2016.

As regards the end of year financial situation, working capital improved by 7.8 billion CFA compared with the end of 2016.

Indeed, sustainable resources slightly increased by 609 million CFA, while net investments decreased by around 7.2 billion CFA following the rationalisation policy initiated in 2015.

Working capital requirement (WCR) slightly decreased by 451 million CFA, resulting in an improved cash position of 8.3 billion CFA compared to end of 2016.

Net cash situation evolution is 20.2 billion CFA from the year ended 2015 to the year ended 2017.

During the year 2017, SIFCA decided to reinforce oil activities organization with a stronger involvement of WILMAR in PALMCI management, particularly in agricultural and industrial operations.

In March 2018, OLAM sold all his shares in the joint – venture NAUVU (PALMCI shareholder at 25.50%) to his partner WILMAR which become NAUVU sole shareholder.

I would therefore like to thank you all for your renewed trust.

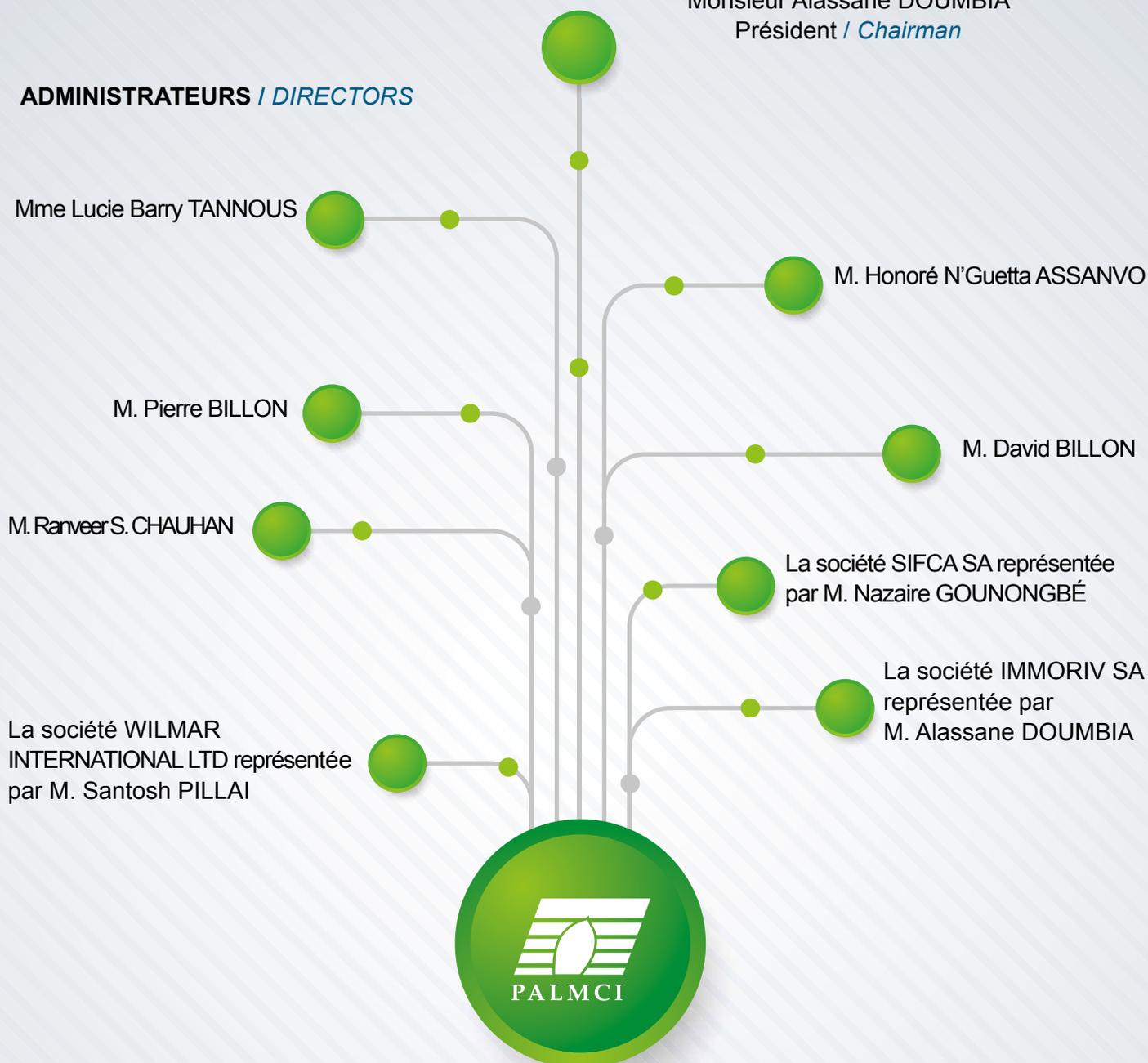
Alassane DOUMBIA
Chairman of the Board of Directors

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Board of Directors

Monsieur Alassane DOUMBIA
Président / *Chairman*

ADMINISTRATEURS / DIRECTORS



COMMISSAIRES AUX COMPTES / LEGAL AUDITORS

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
E Y

Assemblée Générale Ordinaire Du 08 Mai 2018

Shareholders' Ordinary General Meeting Of 8 May 2018

ORDRE DU JOUR / AGENDA

1- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

1- Presentation and approval of the Board of Directors' management report for 2017 ;

2- Présentation du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ;

2- Presentation of the Auditors' general report for financial year ending 31 December 2017 and special report on the conventions referred to in Article 438 & fol. of the Uniform Act concerning commercial companies and EIGs ;

3- Approbation des états financiers de synthèse et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE – Quitus aux Administrateurs ;

3- 2017 Financial Statements and regulated agreements summarized in the Auditors special report, referred to in Articles 438 of the OHADA Uniform Act related to commercial companies and Economic Interest Group, approval ;

4- Affectation du résultat de l'exercice ;

4- Profit allocation ;

5- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;

5- Directors' allowances ;

6- Renouvellement du mandat des Administrateurs ;

6- Renewal of the terms of Directors ;

7- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prescrites.

7- Powers for signing the Articles of Association and fulfilment of legal formalities.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

PALMCI

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme

DATE DE CREATION

1er Janvier 1997

CAPITAL SOCIAL

20 406 297 497 FCFA divisé en
15 459 316 actions de 1 320 FCFA au 31/12/2017

SIEGE SOCIAL

Boulevard de Vridi, Abidjan – Zone portuaire

18 B.P. 3321 Abidjan 18

Site Web: www.palmci.ci

Telephone: (225) 21 21 09 00

Télécopie: (225) 21 21 09 30

CORPORATE NAME

PALMCI

LEGAL FORM

Joint stock company

DATE OF ESTABLISHMENT

1 January 1997

REGISTERED CAPITAL

20,406,297,497 CFA divided into 15,459,316
shares of 1,320 CFA as at 31/12/2017

REGISTERED OFFICE

Boulevard de Vridi, Abidjan – Zone portuaire

18 B.P. 3321 Abidjan 18

Website: www.palmci.ci

Phone: (225) 21 21 09 00

Fax: (225) 21 21 09 30

UNITES AGRICOLES INTEGREES

Ehania	21 21 94 10
Toumanguié	21 21 94 25
Irobo	21 21 94 13
Boubo	21 21 94 14
Iboké	21 21 94 16
Blidouba	21 21 94 18
Gbapet	21 21 94 21
Néka	21 21 94 22

ESTATE UNITS

Ehania	21 21 94 10
Toumanguié	21 21 94 25
Irobo	21 21 94 13
Boubo	21 21 94 14
Iboké	21 21 94 16
Blidouba	21 21 94 18
Gbapet	21 21 94 21
Néka	21 21 94 22

EFFECTIF : **7 193**

WORKFORCE : 7 193

SUPERFICIE PLANTEE (PI) : 40 516 ha

SUPERFICIE EN RAPPORT (PI) : 34 628 ha

SUPERFICIE PLANTEE (PV) : 145 278 ha

SUPERFICIE EN RAPPORT (PV) : 127 197 ha

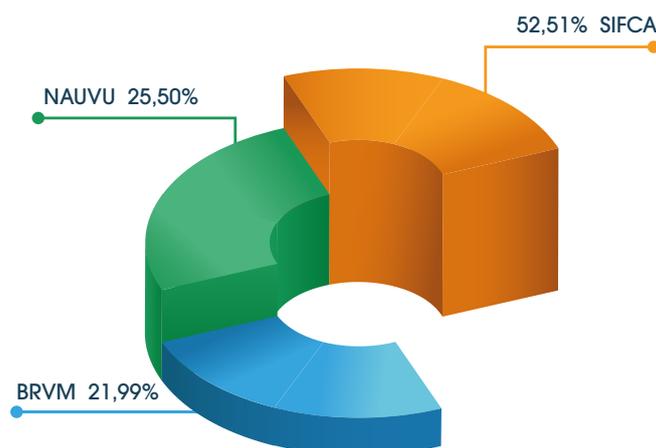
PLANTED AREA (IP) : 40 516 ha

MATURE AREA (PI) : 34 628 ha

PLANTED AREA (VP) : 145 278 ha

MATURE AREA (PV) : 127 197 ha

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2017



Localisation des Sites PALMCI

Geographical Location Palmci



PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous identifions, maintenons et protégeons les zones à Haut Stock de Carbone (HCS)¹ et les zones à Haute Valeur de Conservation (HVC)₂



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport Du Conseil D'Administration a l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 Mai 2018

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réuni ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous présenter les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2017

- I.1- Chiffres clés
- I.2- Faits marquants de l'exercice
- I.3- Situation de la société et son activité au cours de l'exercice
- I.4- Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

Chapitre IV : Évolution du cours de l'action PALMCI



I - PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

I- PRESENTATION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES AND ACCOUNTS DURING 2017

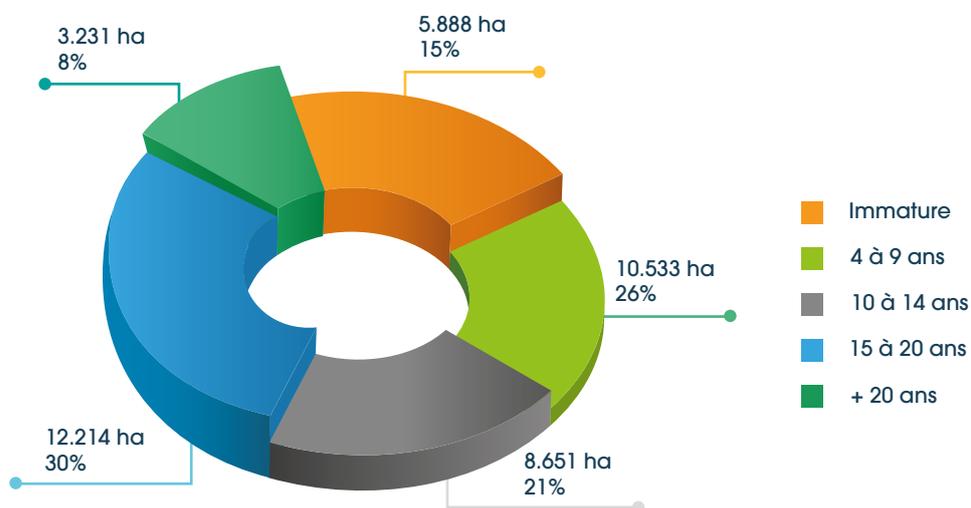
1.1 / Chiffres clés / Key figures

RÉPARTITION DU VERGER PLANTATIONS INDUSTRIELLES (PI) EN 2017

DISTRIBUTION OF THE INDUSTRIAL PLANTATIONS (PI) ORCHARD IN 2017

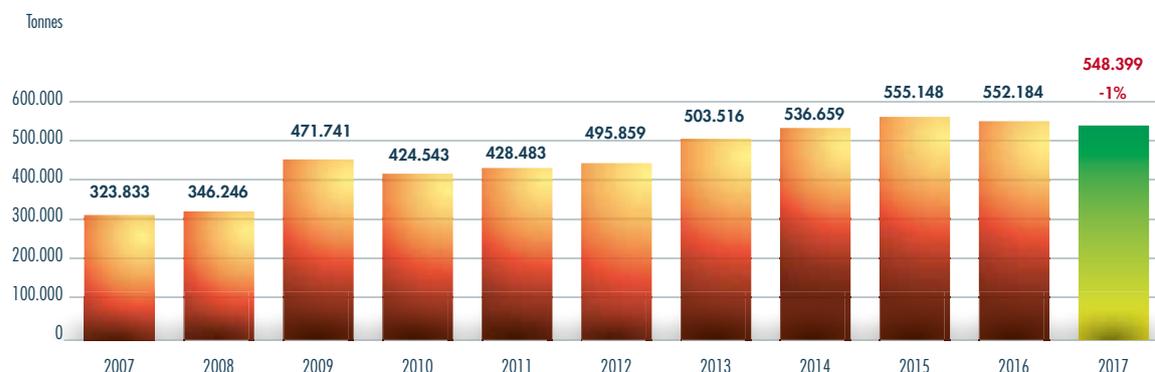
62% du verger a moins de 15 ans : potentiel de production élevé.

62% of the orchard is less than 15 years old : high production potential.



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PROPRE (PI)

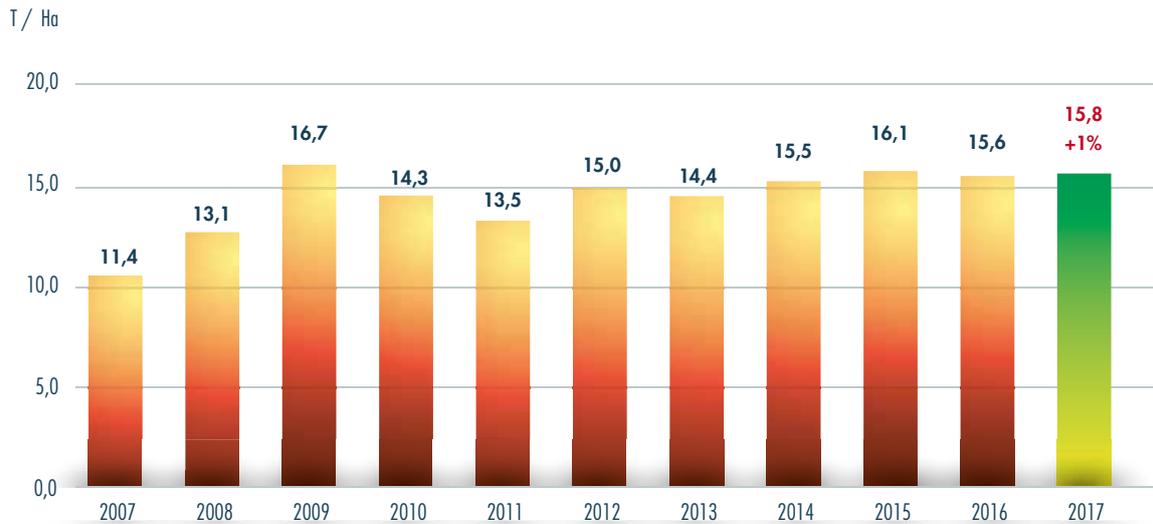
CHANGE IN OWN PRODUCTION (PI)



Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 548 399 T contre 552 184 T en 2016, soit une baisse de 1%.
 FFB production in industrial plantations (PI) : 548,399 T compared to 552,184 T in 2016, a decrease of 1%.

ÉVOLUTION DU RENDEMENT À L'HECTARE PI

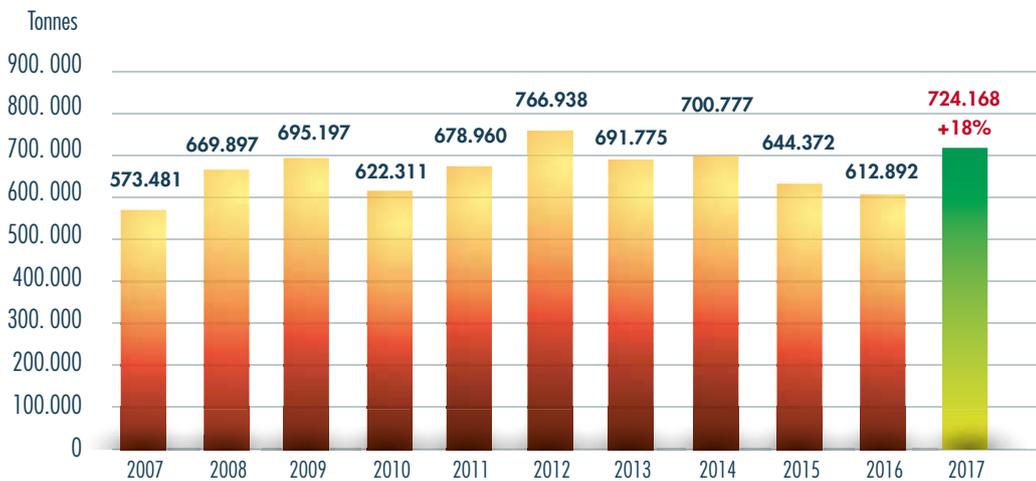
CHANGE IN YIELD PER HECTARE PI



Le rendement à l'hectare est passé de 15.6 t/ha en 2016 à 15.8 t/ha en 2017, soit une hausse de 1%.
The yield per hectare increased from 15.6 t/ha in 2016 to 15.8 t/ha in 2017, an increase of 1%.

ÉVOLUTION DES ACHATS AUX PLANTEURS VILLAGEOIS (PV)

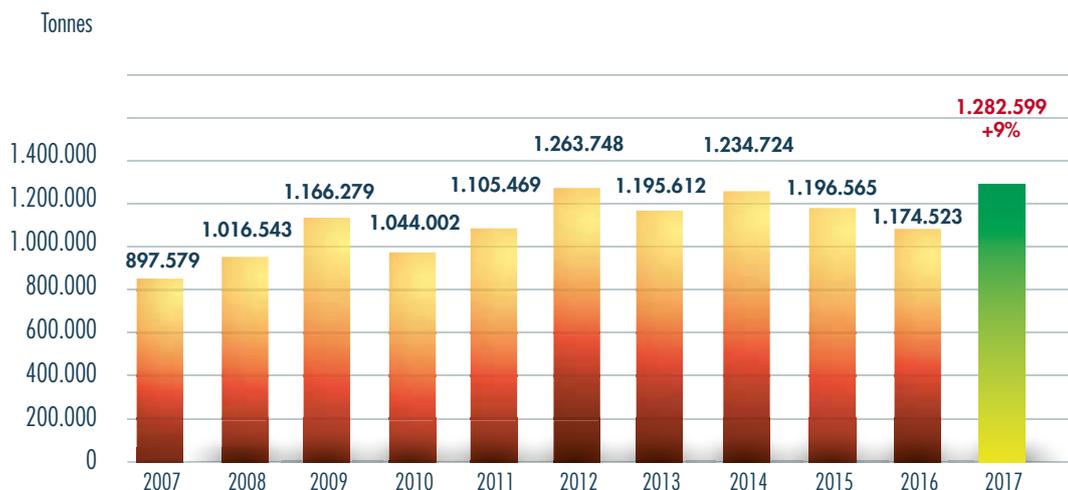
CHANGE IN PURCHASES TO VILLAGES PLANTERS (PV)



Achats de régimes aux planteurs villageois (PV) : 724 168 T en 2017 contre 612 892 T en 2016 soit une hausse de 18%.

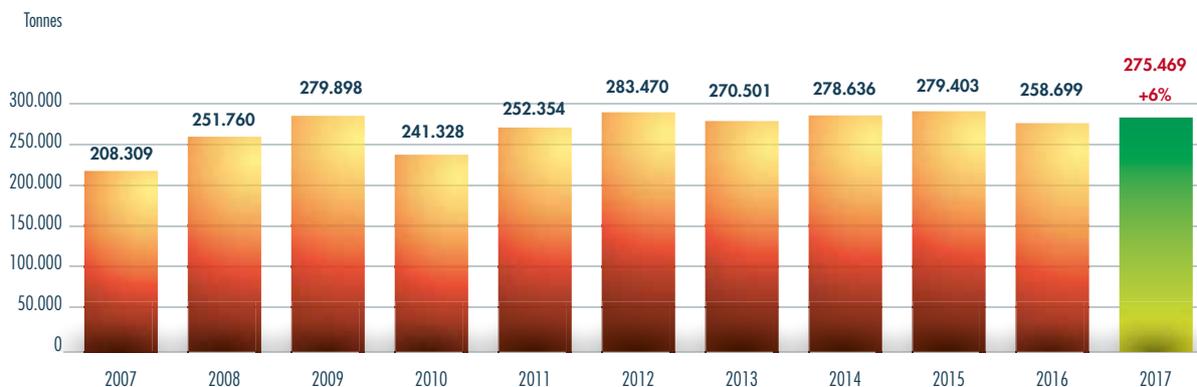
FFB PV purchases : 724,168 T in 2017 against 612,892 T in 2016, an increase of 18%.

ÉVOLUTION DU TONNAGE DE RÉGIMES USINÉS *CHANGE IN TONNAGE OF FFB PROCESSED*



Tonnage de régimes usinés : 1 282 599 T en 2017 contre 1 174 523 T en 2016 soit une hausse de 9%.
Tonnage of FFB processed: 1,282,599 T in 2017 against 1,174,523 T in 2016, an increase of 9%.

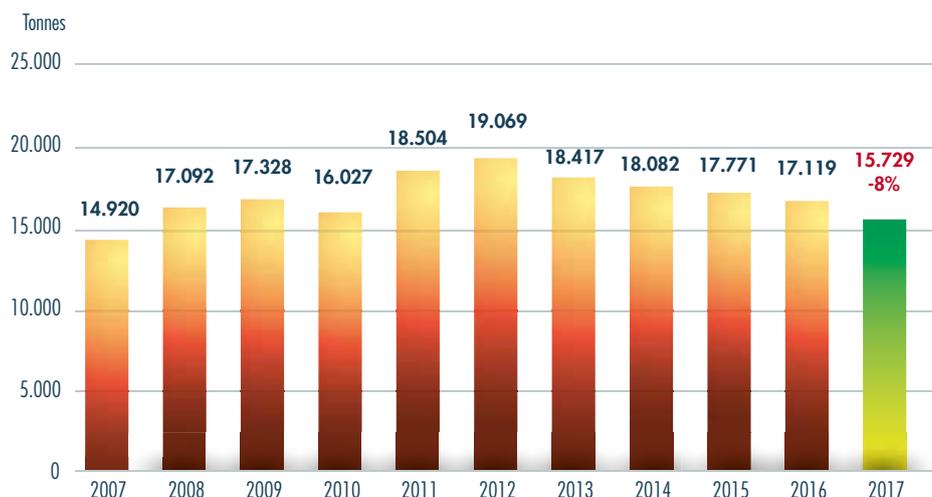
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME BRUTE *CHANGE IN THE PRODUCTION OF CRUDE PALM OIL (CPO)*



Production d'huile de palme brute : 275 469 T en 2017 contre 258 699 T en 2016 soit une hausse de 6%.
CPO production : 275,469 T in 2017 against 258,699 T in 2016, an increase of 6%.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALMISTE

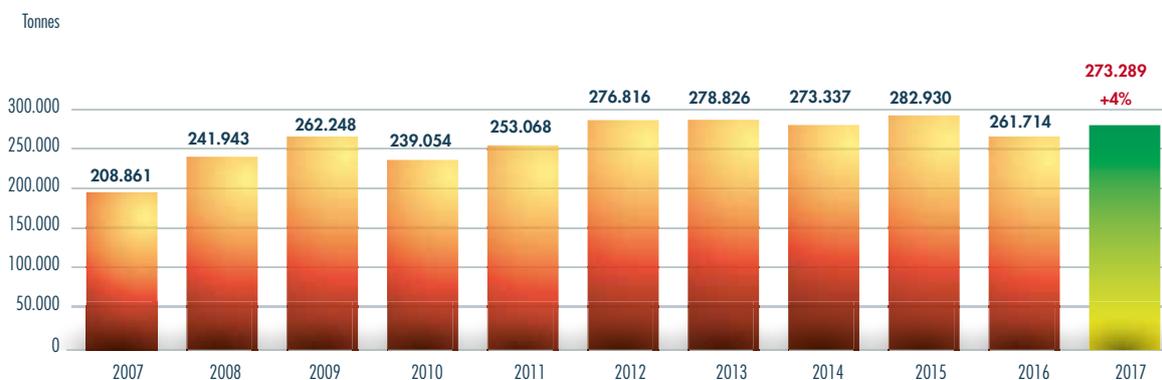
CHANGE IN THE PRODUCTION OF PALM KERNEL OIL (PKO)



Production d'huile de palmiste : 15 729 T en 2017 contre 17 119 T en 2016 soit une baisse de 8%.
 PKO Production : 15,729 T in 2017 against 17,119 T in 2016, a decrease of 8%.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS D'HUILE DE PALME BRUTE VENDUES

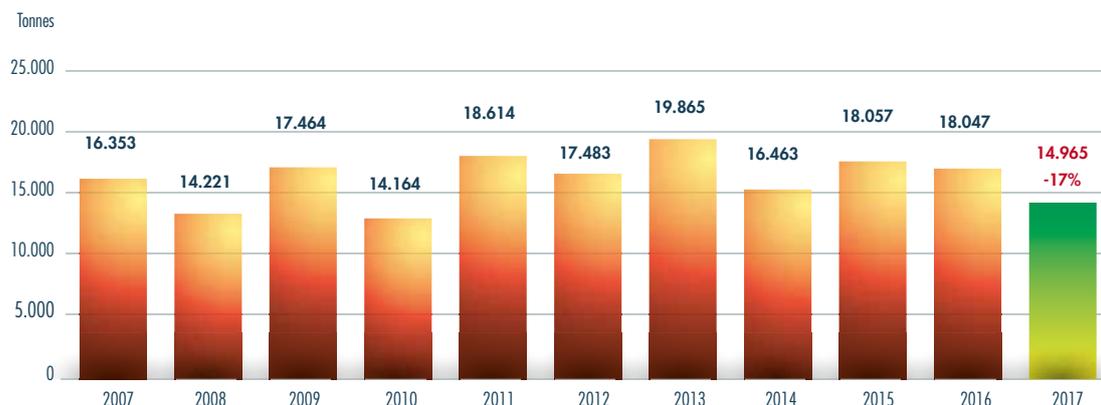
CHANGE IN THE QUANTITIES OF CRUDE PALM OIL (CPO) SOLD



Tonnage d'huile de palme vendue : 273 289 T en 2017 contre 261 714 T l'exercice précédent soit une hausse de 4%.
 CPO tonnage : 273,289 T in 2017 against 261,714 T the previous year, an increase of 4%.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS D'HUILE DE PALMISTE BRUTE VENDUES

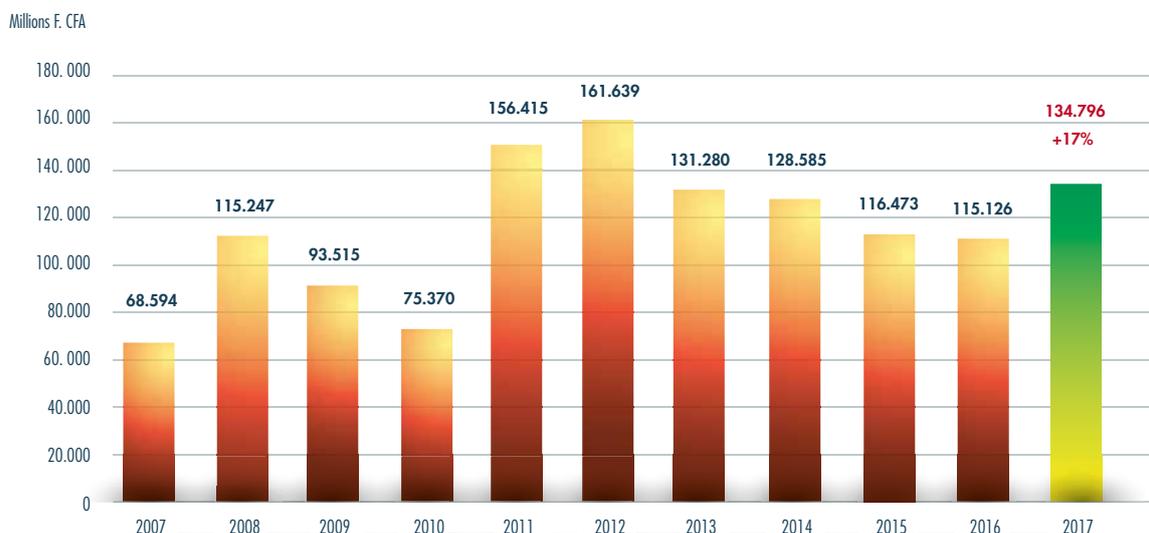
CHANGE IN QUANTITIES OF PKO SOLD



Tonnage d'huile de palmiste vendue : 14 965 T en 2017 contre 18 047 T en 2016 soit une baisse de 17%.
Quantity of PKO sold : 14,965 T in 2017 against 18, 047 T in 2016, a decrease of 17%.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CHANGE IN REVENUE

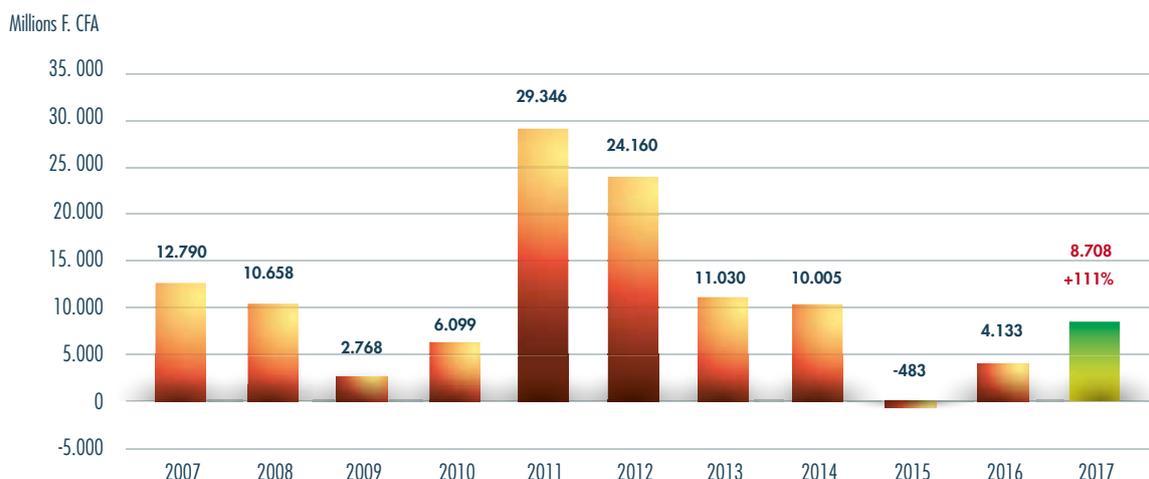


Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2017 s'élève à 134 796 millions de FCFA contre 115 126 millions de FCFA en 2016, soit une hausse de 17%.

Revenues excluding taxes for the financial year 2017 amounted to 134,796 million FCFA, against 115,126 million FCFA in 2016.

EVOLUTION DU RÉSULTAT NET

CHANGE IN NET RESULT

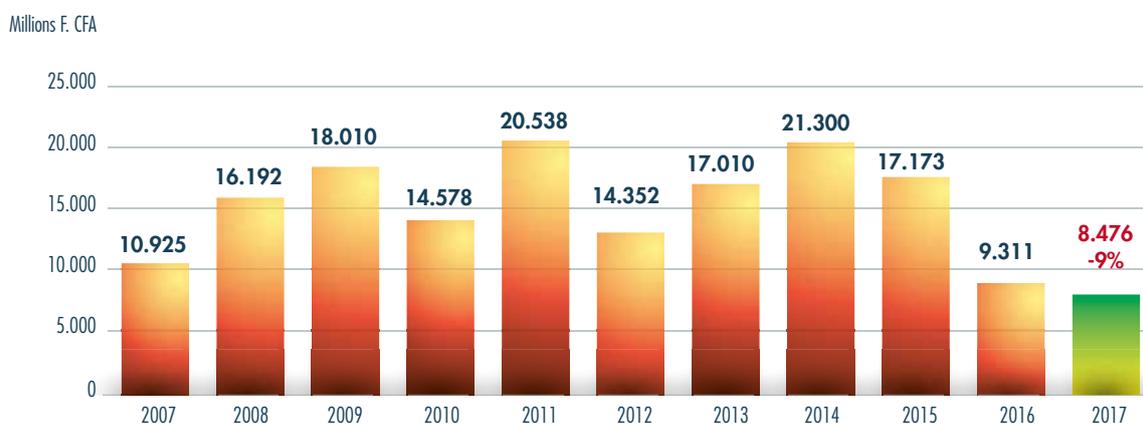


Le résultat net de l'exercice 2017 s'élève à 8 708 millions de FCFA contre 4 133 millions de FCFA en 2016 soit une hausse de 111%.

The net result for financial year 2017 amounted to 8,708 million CFA as against 4,133 million FCFA in 2016, an increase of 111%.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

CHANGE IN INVESTMENTS

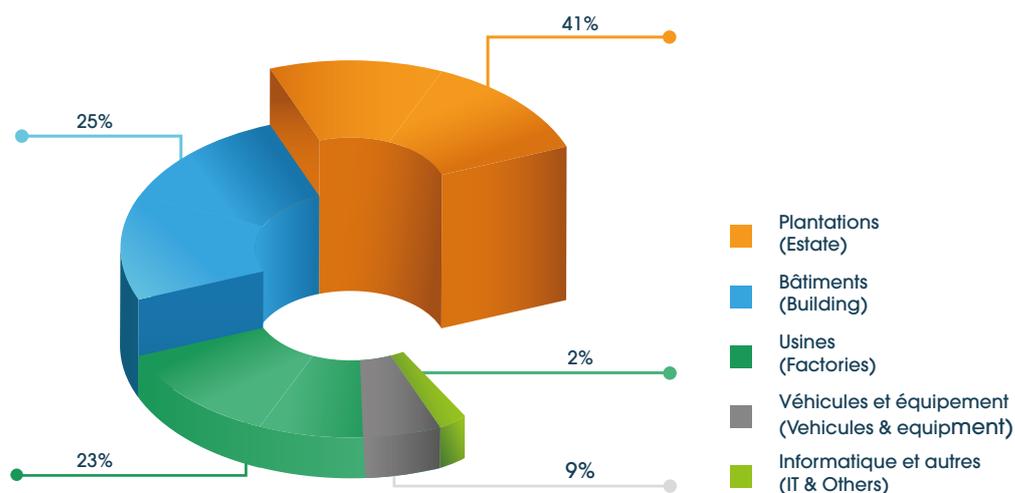


Les investissements de l'exercice 2017 s'élèvent à 8 476 millions de FCFA et sont détaillés comme suit :

The investments for financial year 2017 amounted to FCFA 8,476 million FCFA and are shown in detail below :

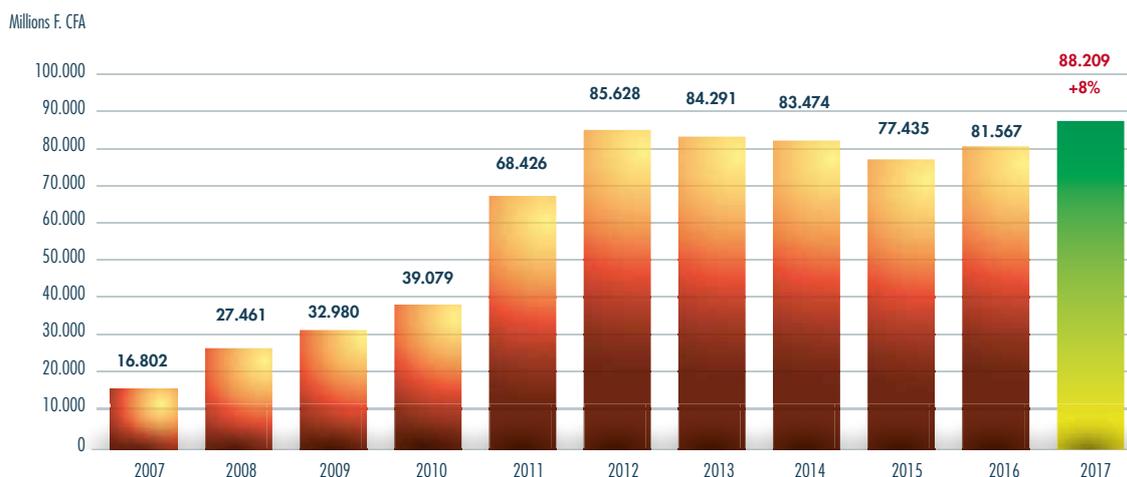
DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2017

DETAILS OF INVESTMENTS 2017



ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

CHANGE IN EQUITY



Les capitaux propres s'établissent à 88 209 millions de FCFA au 31 décembre 2017 contre 81 567 millions de FCFA au 31 décembre 2016 en raison du bénéfice de 8 708 millions de FCFA.

Equity capital stood at 88,209 million FCFA at 31 December 2017, compared with 81,567 million FCFA at 31 December 2016 due to the profit of 8,708 million FCFA.

DETTES À LONG ET MOYEN TERME

LONG AND MEDIUM TERM DEBT

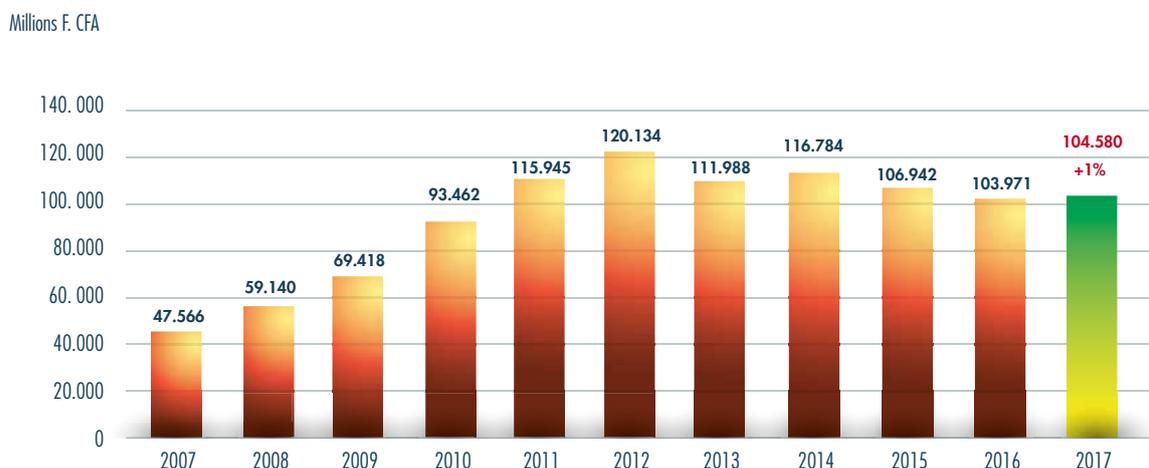


Les dettes financières d'un montant de 16 371 millions de FCFA au 31 décembre 2017 ont baissé de 6 032 millions (essentiellement les remboursements de la période).

Financial debts amounting to 16,371 million FCFA at 31 December 2017 decreased by 6,032 million FCFA (mainly refunds for the period).

EVOLUTION DES RESSOURCES STABLES

CHANGE IN STABLE RESOURCES



Les ressources stables augmentent de 609 millions de FCFA. Elles s'établissent à 104 580 millions de FCFA au 31 décembre 2017.

Stables resources increase of 609 million FCFA. They amounted to 104,580 million FCFA at 31 December 2017.

I.2/ Faits marquants de l'exercice 2017

I.2/ Main 2017 events

I.2.1 Environnement international et cours mondiaux

Dans le cadre du mécanisme de prix utilisé par l'AIPH (Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile) pour la détermination du prix de vente de l'huile de palme brute (HPB), le cours moyen mondial de l'exercice 2017 s'est établi à 736 \$/T contre 670 \$/T en 2016, soit une augmentation de 10%.

Le dollar US est resté constant, passant d'une parité moyenne annuelle de 591 FCFA en 2016 à 589 FCFA en 2017.

Il en résulte un prix moyen de vente de l'huile de palme brute déterminé par l'AIPH, de 433 978 FCFA/T contre 393 031 FCFA/T en 2016, soit une hausse de 10%.

Ci-après les courbes d'évolution du prix CAF Rotterdam de l'huile de palme brute, de la parité du dollar par rapport au FCFA et du prix de vente local (prix AIPH) :

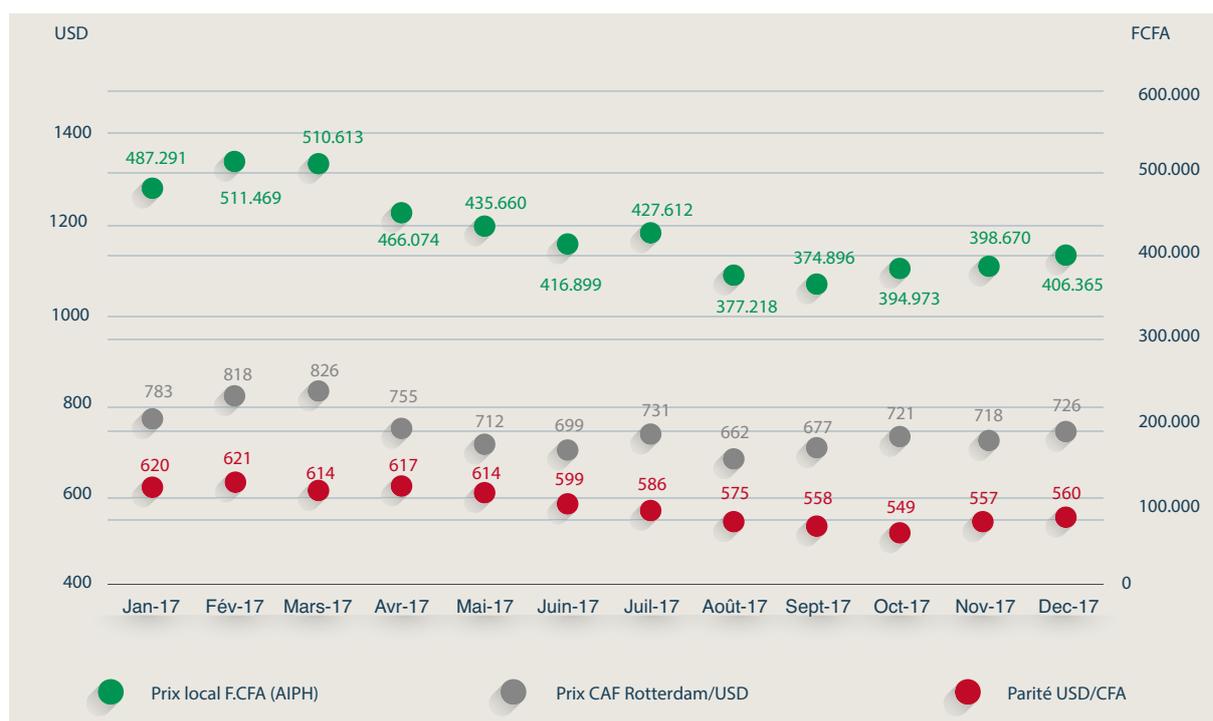
I.2.1 International environment and world prices

According to the price mechanism used by AIPH (Interprofessional Association of Oil Palm) for the selling price of CPO, the world average price for 2017 is 736 \$/T against 670 \$/T in 2016, an increase of 10%. The US dollar remained stable, going from an average rate for the year of CFA francs 591 in 2016 to 589 in 2017.

This led to an average AIPH selling price for CPO of CFA francs 433,978 per metric ton, compared with CFA francs 393,031 in 2016, an increase of 10%.

Above are the evolution curves of CPO CIF Rotterdam price, the dollar parity against the CFA and the local selling price (AIPH price) :

ÉVOLUTION DU PRIX CAF ROTTERDAM DE L'HPB - PARITE USD/FCFA - PRIX LOCAL (AIPH)



I.2.2 Environnement national

En 2017, plusieurs mutineries et une grève des fonctionnaires ont agité le climat social et sécuritaire.

Un calme semble être revenu globalement sur le pays.

L'année 2017 a également été caractérisée par la chute des cours du cacao et la satisfaction des revendications des soldats mutins et des fonctionnaires par le gouvernement.

La croissance du PIB en 2017 est moins forte que l'an passé à 8,1% (chiffre provisoire) contre 8,3 % en 2016.

I.2.3 Autres faits marquants de l'entreprise

■ Réorganisation

Au cours de l'année 2017, SIFCA a décidé de renforcer l'organisation des activités de son Pôle oléagineux, ce qui s'est traduit par une implication plus forte de son partenaire et actionnaire WILMAR, dans la société PALMCI, notamment dans les activités agricoles et industrielles.

■ Conditions d'exploitation

La Côte d'Ivoire a connu en 2017 une année record en termes de pluviométrie. Ce phénomène climatique a eu pour conséquence une dégradation de certaines routes nationales non bitumées et de certains ponts, notamment dans la zone du Bas Cavally. Les activités de PALMCI en ont été fortement perturbées. L'impraticabilité des routes nationales dans la zone du Bas Cavally durant plusieurs semaines a occasionné des arrêts d'usines prolongés dus aux difficultés d'évacuation des stocks d'huile de palme brute.

PALMCI a ainsi subi de grosses pertes de production de régimes, une limitation des achats de régimes aux planteurs villageois d'où une perte de production d'huile de palme brute et une altération de la qualité d'une proportion de l'huile de palme brute stockée.

Les voies sont redevenues praticables en janvier 2018, suite aux lourdes dépenses réalisées par PALMCI au niveau des routes nationales et départementales.

I.2.2 National Environment

In 2017, several mutinies disrupted the country's social stability. An apparent calm had returned.

The year 2017 was characterized by the fall of cocoa prices and the satisfaction of the demands of mutinous soldiers and civil servants by the government.

GDP growth in 2017 is lower than last year at 8.1% (provisional figures) against 8.3% in 2016.

I.2.3 Other mains events for the company

■ Reorganization

During the year 2017, SIFCA decided to reinforce oil activities organization with a more strong involvement of WILMAR in PALMCI management, in agricultural and industrial operations.

■ Operating conditions

Côte d'Ivoire had a rainfalls record year in 2017. This climatic phenomenon has resulted in the deterioration of some national unpaved roads and some bridges, particularly in the Bas Cavally area. PALMCI activities have been severely disrupted. The impassability of the national roads in Bas Cavally for several weeks led to plants shutdowns due to the difficulties of evacuating CPO stocks.

As a result, PALMCI suffered large losses in FFB PI, a limitation of FFB PV purchases, resulting in a lower CPO production and quality deterioration of a proportion of stocked CPO.

The roads became practicable again in January 2018, following heavy expenses invested by PALMCI for national and departmental roads.

■ Concurrence

La concurrence continue de s'intensifier avec l'arrivée de nouveaux acteurs en 2017, dans les zones est, centre et ouest.

Les capacités installées de traitement de régimes, excèdent la disponibilité de la matière première de plus de 400 T/H sur l'ensemble du territoire, ce qui induit une compétition plus intense et un risque croissant de baisse de marge, du fait des actions commerciales à financer pour garantir les volumes d'approvisionnement en régimes.

I.3/ Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2017

Déroulement

• Plantations Industrielles (PI)

Le verger planté en PI est passé de 40 343 ha à 40 516 ha soit une hausse de 173 ha. Les superficies en rapport quant à elles, sont passées de 35 316 ha à 34 628 ha soit une baisse de 687 ha qui résulte principalement de l'abattage de vieux plants sur Boubo et Toumanguié.

Le rendement à l'hectare est passé de 15,6 t/ha à 15,8 t/ha, soit une hausse de 1 % par rapport à l'année 2016 et ce, malgré les pertes de production.

• Plantations Villageoises (PV)

En PV le verger total est passé de 147 613 ha à 145 278 ha soit une baisse de 2 335 ha.

Le verger mature est passé de 132 938 ha à 127 197 ha soit une baisse de 5 741 ha due aux replantations dans certaines zones.

■ Competition

Competition has been increasingly fierce with the arrival of new players in the eastern, central and western areas in 2017.

The installed capacity of bunch processing exceeds the availability of the raw material over 400 T/H on the entire territory, this leads to more intense competition and a growing risk of a drop in margin, due to the commercial actions to be financed to guarantee the POM supply.

I.3/ Situation of the company and its activity during financial year 2017

Developments

• Industrial Plantations PI

PI increased from 40,343 ha to 40,516 ha, an increase of 173 ha. Areas in production went from 35,316 ha to 34,628 ha, a decrease of 687 ha which mainly results from the felling of old palm trees in Boubo and Toumanguié.

The yield per hectare increased from 15.6 t/ha to 15.8 t/ha, an increase of 1% compared to the year 2016 despite production losses.

• Village Plantations PV

In PV, the total area went from 147,613 ha to 145,278 ha or a decrease of 2,335 ha.

The mature area decreased from 132,938 ha to 127,197 ha so a decrease of 5,741 ha due to replanting in some areas.

I.3.1 Production

Les productions de l'année 2017 ont été les suivantes :

- Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 548 399 T en 2017 contre 552 184 T en 2016 soit une baisse de 1%.

- Production de régimes des plantations villageoises (PV) : 724 168 T en 2017 contre 612 892 T en 2016 soit une hausse de 18%.

Au total, la production de régimes a été de 1 272 568 T contre 1 165 076 T en 2016 soit une Hausse de 9%.

I.3.2 Usines

■ Huileries

Les huileries ont traité au total 1 282 599 tonnes de régimes, soit une hausse de 9% par rapport à l'année dernière. La production d'huile de palme de 2017 a été de 275 469 T contre 258 699 T l'année dernière, soit une hausse de 6%.

Le taux d'extraction de l'huile de palme brute s'établi à 21,65% en 2017, soit une dégradation de 2% par rapport à 2016 (22,13%). Cette baisse est due d'une part aux limitations des capacités de certaines usines, et d'autre part à l'usinage d'une quantité importante de régimes de palme dont la qualité a été fortement dégradée en raison de l'arrêt des usines consécutif à la saturation des capacités de stockage, liée à l'impraticabilité de certaines routes durant plusieurs semaines.

■ Presseries

La production d'huile de palmiste a été de 15 729 T contre 17 119 T en 2016 soit une baisse de 8% causée par la dégradation de la qualité des noix et amandes de palmistes consécutive au point évoqué ci-dessus.

I.3.3 Progrès réalisés

Dans le cadre de son programme d'amélioration continue, PALMCI a lancé un projet de certification de ses UAI selon les systèmes de management de la qualité et de l'environnement basés sur les normes internationales ISO 9001 et ISO 14001.



Ainsi les UAI de Toumanguié (ISO 9001), Irobo (ISO 9001) et Ehania (ISO 9001 et ISO 14001) ont – elles été certifiées entre 2014 et 2016.

PALMCI est entrée en 2017 dans une nouvelle phase avec la migration des différents systèmes de management existants vers un système de management intégré (qualité, environnement, santé et sécurité au travail).

Au titre du SMI (Système de Management Intégré), les actions réalisées en 2017 sont principalement :

- Les audits diagnostics Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) sur les UAI d'Ehania, Toumanguié, Irobo et Boubo ;

- La formation des acteurs au siège et sur les UAI (Ehania, Toumanguié, Irobo et Boubo) ;

- Le démarrage des études Environnement et Santé, Sécurité au travail en vue d'une part de déterminer les AES (Aspects Environnementaux Significatifs) et les impacts environnementaux associés et d'autre part d'identifier les dangers et d'évaluer les risques professionnels.



This decrease is due on the one hand to the capacity limitations of some factories, and on the other hand to the processing of a large quantity of FFB whose quality has been seriously degraded due to the POM capacity, linked to some roads impassable for several weeks.

■ Kernel crushing plants

The production of palm kernel oil was 15,729 T against 17,119 T in 2016 or an 8 % decrease caused by the deterioration of the quality of nuts and kernels palm consecutive to the point mentioned above.

1.3.3 Progress made

As part of its continuous improvement program, PALMCI launched a certification project of its estates according to quality and environment management systems based on international standards ISO 9001 and ISO 14001.

Thus, Toumanguié (ISO 9001), Irobo (ISO 9001) and Ehania (ISO 9001 and ISO 14001) were certified between 2014 and 2016.

PALMCI entered a new phase in 2017 with the migration of various existing management systems to an integrated management system (quality, environment, health and safety work).

Under the IMS (Integrated Management System), the actions carried out in 2017 are mainly :

- Quality, Safety work and Environment (QSE) diagnostic audits in Ehania, Toumanguié, Irobo and Boubo

- Training of stakeholders at head office and on Ehania, Toumanguié, Irobo and Boubo ;

- The start of studies on Environment and Health, Safety at Work with a view to determining the significant environmental aspects and associated environmental impacts, and identifying hazards and assessing occupational risks.

1.3.1 Production

In 2017, the productions were the following :

- FFB PI production : 548,399 T in 2017 against 552,184 T in 2016, a decrease of 1 %.

- FFB PV production : 724,168 T in 2017 against 612,892 t in 2016 or an increase of 18%.

Overall, FFB production was 1 272 568 T compared to 1 165 076 T in 2016, a increase of 9%.

1.3.2 Factories

■ Palm oil mills (POM)

The mills processed a total of 1,282,599 tons of bunches, an increase 9% compared to last year. CPO production of 2017 was 275,469 T against 258,699 T last year, an increase of 6 %.

The CPO oil extraction rate (OER) was 21.65% in 2017, a degradation of 2 % compared to 2016 (22.13%).

I.3.4 Ressources Humaines

L'effectif global à fin 2017 est de 7 193 employés contre 6 995 au 31 Décembre 2016 soit une augmentation de 198 agents. Cette hausse concerne essentiellement les ouvriers agricoles en raison d'une part, d'une mise aux normes des effectifs dans les plantations et dans les usines, et d'autre part d'un moindre recours à la sous-traitance de main d'œuvre dans certaines activités.

I.4/Résultats et situation financière

I.4.1 Résultat de l'exercice 2017

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2017 s'élève à 134 796 millions de FCFA contre 115 126 millions de FCFA en 2016, soit une hausse de 17% liée à la hausse des prix et des volumes d'huile de palme brute.

Le chiffre d'affaires de l'année provient notamment de la vente de 113 937 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 49 744 millions de FCFA, de la vente de 14 965 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 9 437 millions de FCFA, de la revente à SANIA de 725 593 tonnes de régimes pour 64 543 millions de FCFA, de l'usinage de ces régimes pour 7 382 millions de FCFA et de la vente de 20 678 tonnes de tourteaux de palmiste pour 431 millions de FCFA.

■ Charges d'exploitation

Globalement les charges d'exploitation (hors achats de matières premières et fournitures liées, et impôt BIC) baissent de 2%.

■ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 s'établit à 12 470 millions de FCFA contre 7 411 millions de FCFA en 2016 soit une hausse de 68% essentiellement due à l'amélioration des marges induites par la hausse du prix moyen de vente de 10% et des productions d'huile de palme brute.

I.3.4 Human Resources

The overall workforce at the end of 2017 was 7,193 employees against 6,995 at December 31, 2016 an increase of 198 agents. This increase primarily relates to agricultural workers because of, on the one hand, an upgrading of the workforce to the standards and on the other hand a reduced need for sub-contracting.

I.4/ Results and financial situation

I.4.1 Results for financial year 2017

■ Turnover

Total sales before tax for 2017 amounted to CFA francs 134,796 million, compared with CFA francs 115,126 million in 2016, an increase of 17% due to the increase of prices and quantities.

Revenues for the year came mainly from the sale of 113,937 metric tons of CPO in the amount of CFA francs 49,744 million CFA Francs, the sale of 14,965 tons PKO in the amount of CFA francs 9,437 million CFA Francs, the sale to SANIA of 725,593 metric tons of FFB for CFA francs 64,543 million, the processing of FFB for CFA francs 7,382 million, and the sale of 20,678 metric tons of palm kernel cake for CFA francs 431 million.

■ Operating expenses

Overall operating expenses (excluding purchases of raw materials and related supplies, and tax on industrial and commercial profits) decrease of 2%.

■ Operating result

The operating result for 2017 is CFA francs 12,470 million against 7,411 million CFA Francs in 2016, an increase of 68% mainly due to improved margins induced by the increase of the average selling price by 10% and the production of CPO.

Résultat financier

Le résultat financier passe de - 2 180 millions de FCFA au 31 décembre 2016 à - 1 077 millions de FCFA au 31 décembre 2017 soit une amélioration de 149%.

Cette situation résulte d'un moindre recours aux crédits de trésorerie à court terme en raison de l'amélioration de la situation nette de trésorerie qui est passée de - 5 056 millions FCFA au 31 décembre 2016 à 3 227 millions de FCFA 31 décembre 2017.

En guise de rappel, la situation nette de trésorerie était de - 16,940 million FCFA au 31 décembre 2015.

Résultat net

Le résultat avant impôt de l'exercice est de 11 356 millions de FCFA contre 5 273 millions de FCFA en 2016 du fait de l'amélioration des marges et de la hausse des volumes vendus.

Le résultat net après impôt de l'exercice 2017 s'établit à 8 708 millions de FCFA contre 4 133 millions de FCFA en 2016.

I.4.2 Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

Net financial expense

The company generated net financial expense of CFA francs from - 2,180 million at 31 December 2016 to CFA francs - 1,077 million at 31 December 2017, an improvement of 149 %.

This improvement was due to a reduction in short-term treasury loans, which was due to an improvement in the company's cash position. Cash and cash equivalents went from CFA francs - 5,056 million at 31 December 2016 to CFA francs 3 227 million at 31 December 2017.

As a reminder, the cash position was CFA francs - 16,940 million as of December 31, 2015.

Net profit

Profit before tax for the year is CFA francs 11,356 million against CFA francs 5,273 million in 2016 due to improved margins and higher volumes sold.

Net income after tax for the year 2017 is CFA francs 8,708 million against CFA francs 4,133 million in 2016.

I.4.2 Main changes in balance sheet items and financial position

Fonds de Roulement <i>(Working capital)</i>			
(millions FCFA)	2 017	2 016	Variation
Capitaux Propres <i>(Equity)</i>	88.209	81.567	6.641
Dettes Financières <i>(Financial debts)</i>	16.371	22.403	-6.032
Ressources Durables <i>(Sustainable Resources)</i>	104.580	103.971	609
- Actif Immobilisé <i>(Fixed Assets)</i>	- 87.089	- 94.311	- 7.222
Fonds de Roulement <i>(Working capital)</i>	17.492	9.660	7.832

Les capitaux propres connaissent une hausse de 6 641 millions FCFA pour s'établir à 88 209 millions de FCFA en raison du bénéfice réalisé (8 708 millions FCFA) et de la distribution des dividendes (2 066 millions FCFA). Les dettes financières d'un montant de 16 371 millions de FCFA ont baissé de 6 032 millions de FCFA du fait du remboursement des emprunts. L'actif immobilisé net baisse de 7 222 millions de FCFA en raison de la politique de réduction des investissements. Les acquisitions de l'exercice 2017 s'établissent à 8 476 millions de FCFA contre 9 311 millions de FCFA en 2016 et 17 173 millions de FCFA en 2015.

En conséquence, le fonds de roulement a connu une hausse de 7 832 millions de FCFA par rapport au 31 décembre 2016.

Equity capital increased by CFA francs 6,641 million to CFA francs 88,209 million because of the profit made and 2016 dividends distribution (CFA francs 2,066 millions). Financial debts in the amount of 16,371 million have dropped by CFA francs 6,032 million due to the repayment of loans.

Net fixed assets decrease from CFA francs 7,222 million due to the investment reduction policy. Investments during the year 2017 totalled CFA francs 8,476 million against CFA francs 9,311 million in 2016 and CFA francs 17,173 million in 2015.

As a result, working capital has increased by CFA francs 7,832 million compared to 31 December 2016.

Besoin en Fonds de Roulement <i>(Working Capital Requirement)</i>			
(millions FCFA)	2 017	2 016	Variation
Stocks <i>(Inventories)</i>	20.767	18.237	2.530
Créances et emplois assimilés <i>(Receivables)</i>	15.473	14.677	796
Actif Circulant <i>(Current Assets)</i>	36.240	32.914	3.326
- Passif exigible <i>(Current liabilities)</i>	- 21.976	- 18.199	- 3.777
Besoin en Fonds de Roulement <i>(Working capital requirement)</i>	14.264	14.715	- 451

Globalement, le niveau des stocks a augmenté de 13%, soit de 2 530 millions F CFA, qui s'explique principalement par la hausse du stock d'huile de palme brute de 1 577 tonnes au 31 décembre 2016 à 4 946 tonnes au 31 décembre 2017 et ce, en raison de l'impraticabilité des routes dans le Bas Cavally.

Les créances et emplois assimilés augmentent de 5%, soit 796 millions FCFA essentiellement en raison d'une vente d'huile de palmiste de 1 415 millions FCFA réalisée en fin d'année 2017 et dont le recouvrement s'est effectué en 2018.

Overall, inventory levels increased by 13 % or CFA francs 2,530 million, which is mainly explained by the increase in CPO stocks of 1,577 tons at 31 December 2016 to 4,946 tons as of December 31, 2017, due to Bas – Cavally road problems.

Receivables and others currents assets increased by 5 % or CFA francs 796 million mainly due to a PKO sale of CFA francs 1,415 million made at the end of year 2017 for which recovery took place in 2018.

Le passif exigible s'accroît de 3 777 millions FCFA pour s'établir à 21 976 millions FCFA en raison des dividendes payés à un actionnaire en 2018, des retenues PSAC reversées à l'AIPH début 2018 et d'une hausse des dettes fournisseurs liée à des livraisons de fin d'année 2017.

The Current liabilities increased from CFA francs 3,777 million to CFA francs 21,976 million because of dividends paid to a shareholder in 2018, PSAC deductions paid to AIPH in early 2018 and an increase in suppliers' payables related to 2017 end-of-year deliveries.

Le BFR de l'exercice 2017 connaît une baisse de 451 millions FCFA par rapport à celui de l'exercice 2016. Ramené au chiffre d'affaires, il représente 11% au 31 décembre 2017, contre 13% au 31 décembre 2016.

2017 Working Capital Requirement is CFA francs 14,264 million compare to CFA francs 14 715 million in 2016, so a decrease of CFA francs 451 million. Turned to turnover, it represented 11 % on December 31, 2017, against 13 % on December 31, 2016.

Trésorerie nette <i>(Net Cash)</i>			
(millions FCFA)	2 0 1 7	2 0 1 6	Variation
Trésorerie nette <i>(Net cash)</i>	3.227	- 5.056	8.283

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de 17 492 millions de FCFA et le BFR de 14 264 millions de FCFA soit une trésorerie nette positive de 3 227 millions de FCFA. Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est améliorée de 8 283 millions de FCFA.

At the end of the financial year, the working capital was CFA francs 17,492 million and the WCR of CFA francs 14,264 million so a positive net cash of CFA francs 3,227 million. Compared to the previous year, cash flow improved by CFA francs 8,283 million.

L'amélioration globale de 2015 à 2017 s'établit à 20 167 millions de FCFA.

The overall improvement from 2015 to 2017 is CFA francs 20,167 million.



CHARGES	2017 (1)	2016 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Achats de matières premières et fournitures liées	46 327 263 758	33 960 557 538	12 366 706 220	36%
Variation de stock	64 168 587	151 098 730	- 86 930 143	- 58%
Autres achats	20 954 674 370	15 827 726 848	5 126 947 522	32%
Variation de stock	- 2 683 131 367	1 510 751 792	- 4 193 883 159	- 278%
Transport	9 462 380 795	7 461 289 622	2 001 091 173	27%
Services extérieurs	12 660 088 848	11 773 043 653	887 045 195	8%
Impôts & Taxes	2 726 392 872	2 497 136 165	229 256 707	9%
Autres charges	3 004 915 000	6 258 979 332	- 3 254 064 332	- 52%
Charges du personnel	20 329 242 080	18 882 388 209	1 446 853 871	8%
Dotation aux amortissements & provisions	14 136 885 008	17 681 553 565	- 3 544 668 557	- 20%
Total des charges d'exploitation	126 982 879 951	116 004 525 454	10 978 354 497	9%
Total des charges financières	1 204 255 336	2 185 203 613	- 980 948 277	- 45%
Total des charges sur activités ordinaires	128 187 135 287	118 189 729 067	9 997 406 220	8%
Total des charges hors activités ordinaires	14 406 780	0	14 406 780	
Impôts sur le résultat	2 648 723 455	1 140 113 877	1 508 609 578	132%
TOTAL DES CHARGES	130 850 265 522	119 329 842 944	11 520 422 578	10%

PRODUITS	2017 (1)	2016 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Vente de marchandises	64 542 873 724	46 523 850 369	18 019 023 355	39%
Ventes de produits fabriqués	59 620 077 994	60 587 007 640	- 966 929 646	- 2%
Travaux & services vendus	7 381 906 496	5 350 085 822	2 031 820 674	38%
Production stockée (ou déstockage)	- 98 506 770	289 997 959	- 388 504 729	- 134%
Production immobilisée	3 428 005 282	3 035 210 930	392 794 352	13%
Marge brute sur matières	88 482 924 381	81 674 496 452	6 808 427 929	8%
Produits accessoires	3 251 593 704	2 665 048 496	586 545 208	22%
Chiffre d'affaires	134 796 451 918	115 125 992 327	19 670 459 591	17%
Autres produits	34 995 576	4 526 214 817	- 4 491 219 241	- 99%
Valeur ajoutée	45 644 193 143	43 536 832 353	2 107 360 790	5%
Excédent brut d'exploitation	25 314 951 063	24 654 444 144	660 506 919	3%
Reprises de provision	535 112 396	265 036 103	270 076 293	102%
Transfert de charges	756 664 515	173 558 140	583 106 375	336%
Total des produits d'exploitation	139 452 722 917	123 416 010 276	16 036 712 641	13%
Résultat d'exploitation	12 469 842 966	7 411 484 822	5 058 358 144	68%
Total des produits financiers	127 173 255	5 613 767	121 559 488	2165%
Résultat financier	- 1 077 082 081	- 2 179 589 846	1 102 507 765	-51%
Total des produits HAO	- 21 896 533	41 007 898	- 62 904 431	- 153%
Résultat HAO	- 36 303 313	41 007 898	- 77 311 211	- 189%
TOTAL DES PRODUITS	139 557 999 639	123 462 631 941	16 095 367 698	13%
RÉSULTAT	8 707 734 117	4 132 788 997	4 574 945 120	111%

ACTIF	2017 (1)	2016 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Frais d'établissement	950 341 007	1 584 499 093	- 634 158 086	- 40%
Immobilisation incorporelles	358 786 026	447 787 033	- 89 001 007	- 20%
Immobilisation corporelles	85 362 263 799	91 803 668 184	- 6 441 404 385	- 7%
Immobilisations financières	417 381 374	475 300 485	- 57 919 111	- 12%
Total actif immobilisé	87 088 772 206	94 311 254 795	- 7 222 482 589	- 8%
Stocks	20 767 297 484	18 236 868 000	2 530 429 484	14%
Créances et emplois assimilés	15 412 635 789	14 558 690 076	853 945 713	6%
Total actif circulant	36 179 933 273	32 795 558 076	3 384 375 197	10%
Total trésorerie-actif	4 216 722 840	4 588 599 362	- 371 876 522	- 8%
Ecart de conversion-actif	60 561 131	118 756 513	- 58 195 382	- 49%
TOTAL ACTIF	127 545 989 450	131 814 168 746	- 4 268 179 296	- 3%
PASSIF	2017 (1)	2016 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	20 406 297 497	20 406 297 497	0	0%
Primes et réserves	6 154 329 197	6 154 329 197	0	0%
Report à nouveau	52 940 469 095	50 874 074 596	2 066 394 499	4%
Résultat net	8 707 734 117	4 132 788 998	4 574 945 119	111%
Total capitaux propres	88 208 829 906	81 567 490 288	6 641 339 618	8%
Total dettes financières	16 371 483 729	22 403 484 599	- 6 032 000 870	- 27%
Total ressources stables	104 580 313 635	103 970 974 887	609 338 748	1%
Total passif circulant	21 929 205 918	18 182 229 118	3 746 976 800	21%
Total trésorerie-passif	989 662 762	9 644 312 121	- 8 654 649 359	- 90%
Ecart de conversion-actif	46 807 135	16 652 620	30 154 515	181%
TOTAL PASSIF	127 545 989 450	131 814 168 746	- 4 268 179 296	- 3%

	2017 (1)	2016 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement :				
Dividendes	- 2 066 394 499			
Capacité d'autofinancement globale	22 314 216 835	21 566 346 571	747 870 264	3%
Total ressources nettes de financement	20 247 822 336	21 566 346 571	- 1 318 524 235	- 6%
Emplois à financer :				
Investissement net	- 6 744 216 160	-7 308 882 558	564 666 398	- 8%
Variation du Besoin de financement	450 951 500	4 307 502 079	- 3 856 550 579	- 90%
Emplois économiques à financer	- 6 293 264 660	-3 001 380 479	-3 291 884 181	110%
Total emplois à financer	- 5 671 784 839	-6 680 547 846	1 008 763 007	- 15%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	8 282 772 837	11 884 418 246	-3 601 645 409	- 30%
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	17 491 541 429	9 659 720 092	7 831 821 337	81%



“ L'amour de la graine de palme... ”



II- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

NET RESULT ALLOCATION PROPOSAL

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'établit à 8 707 734 117 (montant en FCFA) :

Board Meeting proposes to do 2017 net result allocation as below 8 707 734 117 (amount in FCFA) :

Cumul report à nouveau au 31 décembre 2016 <i>(Retained earnings at December, 31st 2016)</i>	52 940 469 095
Dividende à distribuer au titre du résultat de l'exercice 2017 <i>(Gross dividend)</i>	4 353 867 059 (282 FCFA brut/action)
Résultat de l'exercice 2017 à mettre en report à nouveau <i>(Net result to be add to retained earnings)</i>	4 353 867 059
Nouveau report à nouveau <i>(New retained earnings at December, 31st 2017)</i>	57 294 336 154

III / PERSPECTIVES

Accroissement des volumes de régimes

La production de régimes en 2018 en PI devrait être en hausse de 9% par rapport à celle de 2017. En PV, les achats de régimes devraient être en hausse de 10% en raison de la mise en place d'un dispositif plus efficient de lutte contre la concurrence. Au total, la production de régimes devrait être en hausse de 10%.

Accroissement des volumes d'huiles de palme et de palmiste

Compte tenu de l'accroissement des tonnages de régimes, les volumes attendus d'huile de palme brute et d'huile de palmiste devraient se situer respectivement autour de 300 000 T et 20 000 T.

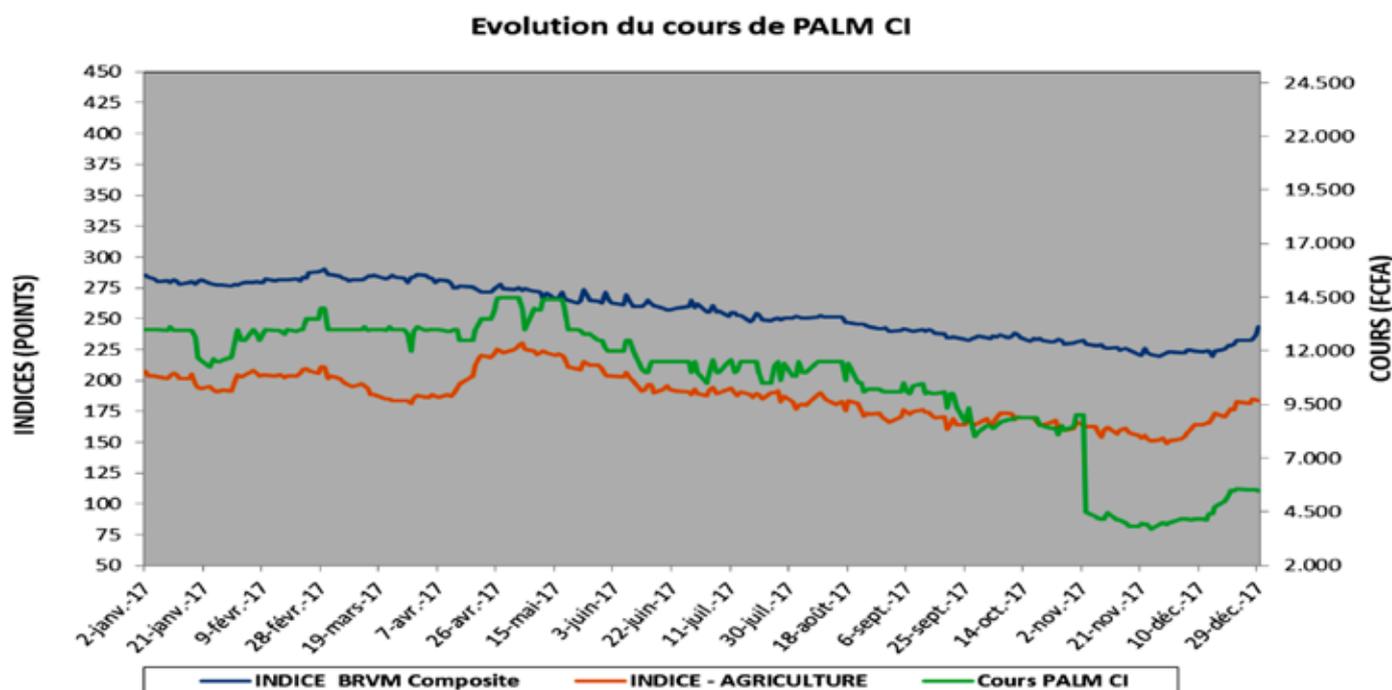
Résultat

Le prix de l'huile de palme est à un niveau relativement bas depuis le début de l'année 2018 avec pour le mois de mars 348 671 FCFA/T contre 433 978 FCFA/T de moyenne sur toute l'année 2017 soit une baisse de 19%. Il faut noter que la tendance est baissière, les prix de janvier et de février 2018 ayant été respectivement de 371 844 FCFA/T et de 367 261 FCFA/T.

Grâce à l'augmentation de la production d'huile et aux efforts de maîtrise des coûts, l'exercice 2018 devrait se solder par un résultat bénéficiaire pour autant que les cours demeurent à un niveau acceptable.

IV- EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

En 2017, le cours de l'action PALMCI a oscillé entre 8 000 FCFA et 14 500 FCFA soit une moyenne de 10 948 FCFA de janvier à octobre 2017. Après le fractionnement des titres (rapport de 1 pour 2), au début du mois de novembre 2017, le cours de l'action PALMCI a oscillé entre 3 700 FCFA et 5 590 FCFA soit une moyenne de 4 436 F.CFA. En considérant que le fractionnement serait intervenu au 1er janvier 2017, le cours moyen de l'action sur l'exercice 2017 s'est établi à 5 629 F. CFA.



Les notes de votre société ont été réévaluées pour la période allant de juillet 2017 à juin 2018 par l'agence de notation financière Bloomfield Investment.

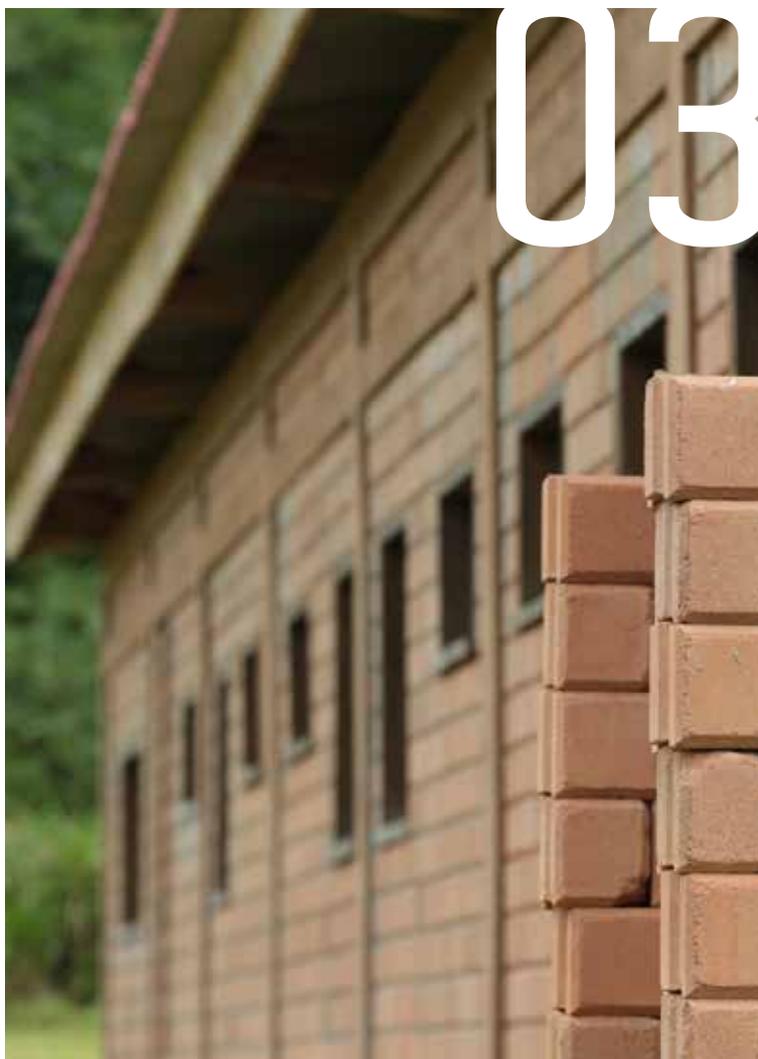
La note est restée stable à savoir A1- pour les engagements à court terme et s'est améliorée passant de A- à A pour les engagements à long terme.

Ces notes traduisent une réelle capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.



PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

**Nous luttons contre le travail des enfants,
le travail forcé et le harcèlement sous
toutes ses formes**



RAPPORT RSE
(Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)
PALMCI 2017

I- LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

■ Amélioration marquée des conditions de travail

En 2017, PALMCI a continué à placer la santé et la sécurité des travailleurs au cœur de ses priorités pour garantir un environnement sécurisé pour les travailleurs, mais aussi pour les visiteurs et sous-traitants.

Ainsi, l'entreprise a œuvré considérablement à réduire le Taux de Fréquence (TF) et le Taux de Gravité (TG) des accidents du travail pour tous les domaines d'activité en améliorant les conditions de travail et l'environnement des UAIs, incluant la fourniture d'équipement de protection individuelle adéquat à tous les travailleurs.

Tableau : Evolution du TF et TG de 2012 à 2017

		Objectifs	Réalisés			Objectifs	Réalisés
TF	2012	8,00	4,30	TG	2012	0,08	0,05
	2013	5,00	2,88		2013	0,08	0,38
	2014	4,50	3,39		2014	0,08	0,35
	2015	4,00	2,65		2015	0,08	0,04
	2016	3,45	1,52		2016	0,05	0,75
	2017	2,50	1,50		2017	0,04	0,39

Des investissements ont également été réalisés en vue de fournir des installations et des équipements sécurisés et sûrs aux employés. Ce sont entre autres les contrôles et visites règlementaires des installations et équipements de travail mais aussi les formations et habilitations des travailleurs à la sécurité.

L'entreprise a aussi procédé au renforcement des capacités des travailleurs dans le domaine de la sécurité au travail sur les sites. C'est dans ce cadre qu'a été initiée avec le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) une collaboration pour l'actualisation du Plan d'Opération Interne (POI) de toutes les UAIs de PALMCI et la réalisation des exercices de simulation.

Pour faire face au risque d'incendie, la formation des Equipiers de Seconde Intervention (ESI) pour les travailleurs stratégiques a aussi été menée sur toutes les UAIs. Cette formation a concerné particulièrement les travailleurs qui ont bénéficié de la formation Equipiers de Première Intervention (EPI). Ainsi, PALMCI met progressivement en place les moyens de lutte contre les départs de feu sur tous les sites.

Par ailleurs, il faut indiquer qu'au-delà de tous les investissements réalisés et de toutes les actions de formations exécutées en matière de santé et de sécurité au travail, l'engagement et la détermination de l'encadrement, des travailleurs sur les UAIs et aussi celui du siège en support, ont permis de réaliser les performances de 2017. Ces efforts sont soutenus sur le terrain par les actions suivantes :

- les sensibilisations continues à l'appel matinal, au changement de quart, et des « safety talk »,
- l'amélioration de la qualité et l'adaptation des équipements de protections individuelles et collectives des travailleurs,
- le suivi particulier des Accidents de Travail (AT) au cas par cas,
- la communication sur les cas d'accidents de travail grave et de partage de retour d'expérience pour la mise en place de plan d'action préventif,
- et l'implication de tous, surtout de la Direction Générale et celles des UAIs.

■ Célébration des Journées Mondiales

L'entreprise a célébré la journée mondiale de la santé sécurité au travail le 28 avril 2017 et la journée mondiale de lutte contre le VIH SIDA le 1er décembre 2017.

A cet effet, des cérémonies ont été organisées au siège et sur UAI pour entretenir les travailleurs autour des différents thèmes de ces journées et renforcer la sensibilisation sur les conduites idoines à tenir.

II- LES ACTIONS SOCIETALES

■ Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants

En 2017, PALMCI a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action démarré en 2015. Pour rappel ce plan d'action élaboré en 2014 comprend trois axes :

- a) La prévention avec les activités de sensibilisation et de formation des acteurs concernés et/ou impliqués dans la lutte contre ce phénomène,
- b) La protection avec la réalisation d'activités visant à promouvoir le droit des enfants (droit à la scolarisation, à la formation, au loisir etc...) et à lutter contre la pauvreté des ménages,
- c) La répression avec la réalisation d'activités visant à condamner les auteurs de trafic et d'exploitation des enfants par l'entremise des autorités compétentes.

Cette année, l'entreprise a poursuivi le déploiement opérationnel du projet au niveau de l'ensemble des sites de PALMCI. Ceci a consisté essentiellement à :

- Poursuivre le renforcement des capacités des différents acteurs concernés par la problématique avec la formation de tous les médecins des UAIs de PALMCI et le Chef du Département Medico Social du siège à la problématique des pires formes de travail des enfants. Ils ont surtout été formés sur les aspects psychologiques et santé sécurité au travail lié à la problématique.
- Faire des formations de recyclage des 31 comités villageois en technique de sensibilisation communautaire et en matière de Lutte contre le Travail des Enfants.
- Accompagner l'ensemble des sous-comités villageois de vigilance dans l'élaboration de leurs plans d'actions de sensibilisation communautaire.
- Fournir aux comités de vigilance de chaque UAI les supports nécessaires pour animer les sensibilisations.
- Démarrer des projets de remédiation de la problématique sur les sites de Toumanguié et Gbapet par le financement d'activités génératrice de revenus pour les ménages en vue de lutter contre la pauvreté des familles.

■ Projet de sensibilisation à l'Écocitoyenneté

Ce projet porte sur la sensibilisation à l'écocitoyenneté et au respect de l'environnement dans les écoles de PALMCI. Il vise à sensibiliser les enfants aux notions fondamentales de l'écocitoyenneté : biodiversité, énergie, eau, hygiène et gestion des déchets urbains.

La phase 1 s'est étendue sur 2 ans et a concerné les écoles des sites de l'est et du centre (EHANIA, TOUMANGUIE, IROBO, BOUBO). Au total se sont 28 écoles, soit 181 classes qui furent concernées.

En 2017, PALMCI a travaillé avec l'ONG Ivoire DD afin de mieux s'approprier le projet déployé lors de la phase 1 sur les sites de l'est et du centre et à encourager les écoles à poursuivre leurs efforts dans la réalisation des activités, à savoir l'enseignement des modules sur l'écocitoyenneté, la mise en pratiques des notions d'économie de l'eau et d'énergie, de création et d'entretien d'espaces verts, de gestions des déchets des écoles,

Par ailleurs, un diagnostic des écoles des sites du Bas Cavally a été fait en vue de lancer la phase 2 du projet. Ce diagnostic a montré que la quasi-totalité des écoles n'étaient pas éligibles en l'état pour accueillir ce projet. Sur la base des écarts constatés dans les différentes écoles des plans d'actions en vue de les mettre à niveau durant l'année 2018, pour permettre au projet écocitoyenneté de démarrer sur les sites du Bas Cavally en 2019 pour les modules théoriques.

■ Œuvres sociales

Plusieurs projets ont été mis en œuvres dans les villages riverains, à savoir :

- La construction d'une cantine scolaire et l'appui à 03 groupements de femmes pour la réalisation de cultures vivrières (don de 03 moto tricycles, de semence, de produits phytosanitaires, d'outils agricoles) dans le village de TOUMANGUIE.
- La construction d'une cantine scolaire à MAFERE
- La construction d'un château d'eau et l'équipement du centre de santé du village de MOTOBE

Le projet de formation agropastorale des jeunes a été poursuivi avec l'appui du fond de dotation Earth & People. Ainsi, 12 bourses ont été octroyées à des jeunes issus de villages riverains de PALMCI pour la formation de la 2ème promotion des formations qualifiantes au sein de l'Institut de Formation Professionnelle Agricoles (INFPA) à Bingerville.

Les 12 jeunes qui ont bénéficiés de ces formations qualifiantes en élevages, pisciculture, horticulture et agriculture ont reçu leurs certificats en octobre 2017.

Par ailleurs, pour le fonctionnement du centre culturel de l'UAI d'Irobo, inauguré en mars 2017, qui renferme en son sein la bibliothèque « Des Livres Pour Tous » et la Grainothèque, PALMCI a attribué à l'ONG « Des Livres Pour Tous » une subvention de 4 572 522 francs CFA. Le centre a accueilli au cours de l'année 2017 plusieurs activités éducatives et socio-culturelles.

Un projet dénommé « 01 cantine = 120 repas » a également été déployé au sein du groupe scolaire d'Irobo. Ce projet a consisté à donner une subvention annuelle à la cantine de l'école en vue d'acheter des vivres pour nourrir 120 élèves de l'établissement pendant une année.

Ainsi, le fond Earth & People qui a soutenu PALMCI dans ce projet a donné en 2017 un montant de 3 960 000 francs à la cantine scolaire d'Irobo pour financer ce projet.

■ Participation au SIA 2017

PALMCI a participé au Salon International de l'Agriculture (SIA) 2017 avec la Holding SIFCA. Ce salon international a été une lucarne pour présenter le métier du Palmier à Huile et les actions que l'entreprise mène en matière de RSE au public Français et de toutes autres nationalités.

III- RELATION DURABLE AVEC LES COMMUNAUTES RIVERAINES

PALMCI a poursuivi le travail d'élaboration de la cartographie de ses parties prenantes démarré en 2016. Cette cartographie consiste à identifier toutes les parties prenantes de l'entreprise (internes et externes), à les hiérarchiser, à recueillir leurs besoins et attentes, en vue de prendre en compte et répondre à ceux des parties prenantes pertinentes pour l'entreprise.

Ce travail s'avère important puisqu'il est l'un des éléments nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la démarche RSE de PALMCI. Ainsi, la réalisation de la cartographie des parties prenantes permettra à PALMCI:

- D'instaurer un dialogue constructif et une communication transparente avec toutes ses parties prenantes ;
- D'identifier les parties prenantes pertinentes pour l'entreprise ;
- De mieux cerner les besoins et les attentes des parties prenantes pertinentes ;
- De clarifier ses engagements et ses objectifs auprès des parties prenantes pertinentes ;
- De soutenir la démarche de RSE de l'entreprise tout en renforçant son ancrage territorial selon des axes de progrès continu qui seront définis.
- Et de mieux structurer le dialogue autour des sites de production (adapter le dialogue selon le besoin des différents sites).

Par ailleurs, les comités de liaison installés sur l'ensemble des UAI en 2016 ont commencé à fonctionner et cela a permis de constater déjà un renforcement des relations entre les UAI et les villages riverains.

Un comité de gestion de la redevance foncière a également été mis en place dans la Zone Est et est désormais le cadre de planification et de gestion des redevances foncières versés aux villages riverains des sites d'Ehania et de Toumanguié.

Ce comité a pu élaborer un plan triennal des projets communautaires à réaliser dans les différents villages ayant droit à la redevance et ces projets seront mis en œuvre à partir de 2018.

IV- ENGAGEMENT ENVERS LES PLANTEURS VILLAGEOIS

2017 a été marquée par plusieurs actions en vue de redynamiser de manière plus forte et plus durable les relations avec les planteurs privés.

Ainsi, l'une des actions majeures a été la tenue de la 2ème édition de la Journée du Planteur PALMCI dénommée « l'As de la Palme ».

Cette journée est un cadre de communion, d'échanges et de reconnaissance aux planteurs de palmier à huile, organisée par PALMCI avec le soutien de la holding SIFCA.

PALMCI veut également à travers cette journée témoigner toute sa reconnaissance aux planteurs privés, aux transporteurs et coopératives agricoles qui n'ont jamais cessés de lui faire confiance depuis toutes ces années. La 1ère édition de la journée du planteur a eu lieu en juillet 2016 à Tabou et avait connu un fort succès.

Aussi, PALMCI a décidé en 2017 de réitérer l'évènement en y incluant cette fois-ci toutes les trois zones où elle est implantée, et de faire de cette Journée une institution pour les prochaines années. Cette 2ème édition, qui a enregistré plus de 5 000 participants s'est donc déroulée en septembre et en octobre 2017 dans les villes de ABOISSO, DIVO et TABOU et avait pour thème : « Zéro déforestation PALMCI s'engage ».

Au cours de ces 03 journées PALMCI a récompensé dans chacune des zones Est, Centre et Sud-Ouest où elle est implantée :

- la Meilleure Coopérative de Palmier à Huile;
- le Meilleur Transporteur de régimes;
- et le Meilleur Planteur de Palmier à Huile.

Et lors de la cérémonie finale qui a eu lieu le 19 octobre 2017 à Abidjan, M. N'GUETTA Kokogni, planteur à Toumanguié, et meilleur planteur dans la zone Est PALMCI a été sacré « l'As de Palme 2017 » ce qui correspond au meilleur des meilleurs planteurs des 03 zones Est, Centre et Sud-Ouest où PALMCI est implantée.

Cette cérémonie finale s'est déroulée en présence de membres des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Industrie et des Mines ainsi que des responsables du Groupe SIFCA et de tous les lauréats planteurs, transporteurs et coopératives de l'édition 2017.

M. N'GUETTA a reçu comme super lot un véhicule Pick-up Nissan Hardbody.

VI- LES ACQUIS

La vision de PALMCI est d'être une entreprise de référence et citoyenne. Ainsi, à travers toutes les actions qu'elle mène en matière de RSE, l'entreprise veut affirmer son engagement à placer l'aspect Humain au cœur de sa démarche.



392 logements écologiques (logements en brique de terre compressée).



72 000 000 Fcfa en œuvres communautaires en 2017.



16 écoles préscolaires et 46 écoles primaires avec plus de 15 000 élèves scolarisés dont plus de 8 000 issus des communautés environnantes, soit environ 60%.



372 enseignants qui travaillent dans les écoles de PALMCI



11 centres médico-sociaux, 25 dispensaires et 18 infirmeries ouverts à tous



800 ha de forêts conservées à l'échelle PALMCI



12 maternités avec plus de 60% des consultations qui sont issues des communautés riveraines



09 pharmacies



52 employés composant le personnel médical qui intervient dans les structures sanitaires de PALMCI, dont 07 médecins chefs. Ils font tous partie du personnel de PALMCI.

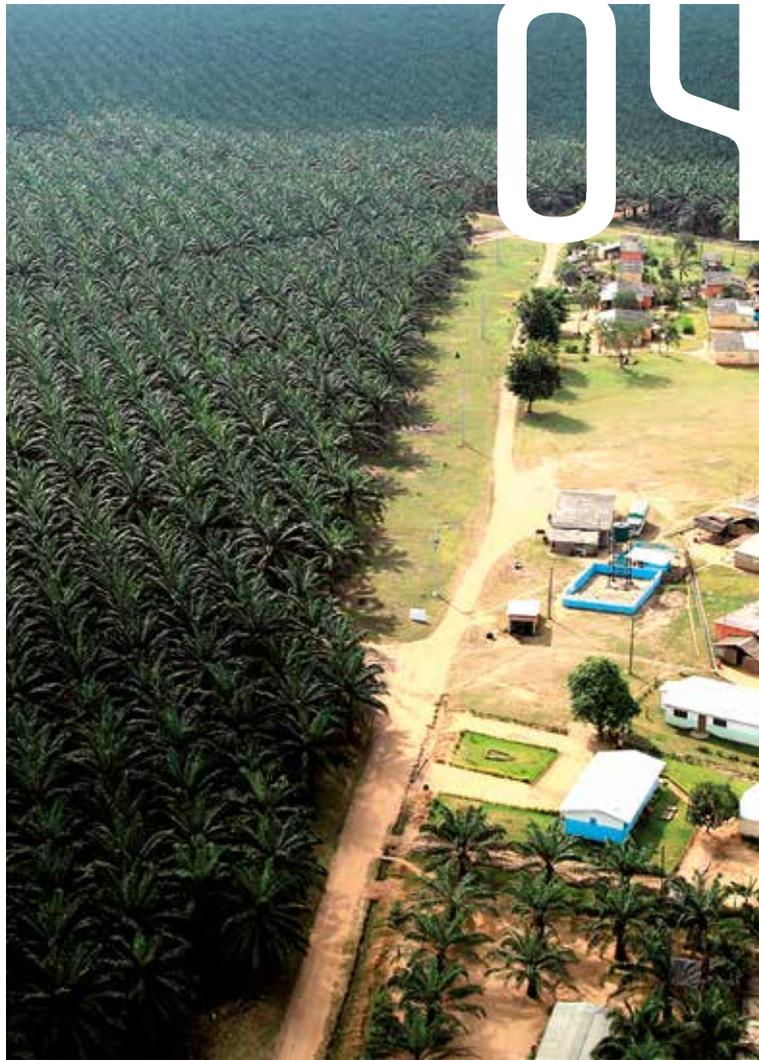


Plus de 7000 travailleurs



PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous respectons et reconnaissons les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires et migrants



RESUME DU RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESUME DU RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014, il vous est rendu compte au terme du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration de PALMCI (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (Titre 2)

Ce rapport vous présente également les renseignements et informations énumérées aux articles susvisés.

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration et approuvé par le Conseil lors de sa séance du 15 mars 2018.

Le rapport dans son entièreté est disponible au siège de la société.

Titre 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Voir le rapport de gestion)

II- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Président du Conseil d'Administration est chargé de l'organisation et la direction des travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale et il veille au bon fonctionnement des organes de la Société.

Pour permettre aux membres du Conseil de participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil d'Administration, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes les questions qui sont soumises à l'examen du conseil sont transmis aux membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion (10 jours).

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil s'est réuni à quatre (4) reprises et les principaux points ci-dessous ont été abordés :

- Arrêté des comptes de l'exercice 2016 (27 mars),
- Renouvellement du mandat du DG (10 mai)
- Examen Convention de gestion WILMAR/PALMCI, nomination nouveau DG (18 septembre)
- Adoption du Budget de l'exercice 2018 (20 novembre).

COMITÉ SPÉCIALISÉ

Le Conseil d'Administration est assisté d'un comité permanent, le Comité d'audit qui est une émanation du Conseil d'Administration. C'est un organe collégial exerçant un rôle consultatif qui est destiné à faciliter les travaux du Conseil d'Administration.

Composition et mission

Le Comité d'audit de PALMCI est composé de sept (7) administrateurs:

- Monsieur Alassane DOUMBIA
- Madame Lucie BARRY-TANNOUS
- Monsieur Ranveer S. CHAUHAN
- Monsieur David BILLON
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE
- Monsieur Pierre BILLON
- WILMAR International Limited

La durée des fonctions des membres du Comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membres du Conseil d'administration étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

La mission du Comité d'audit est d'assister le conseil d'administration et de veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leurs missions.

Il a notamment pour mission de :

- Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Émettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

D'une manière générale, le Comité d'audit apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus au Conseil d'Administration, lui rend régulièrement compte de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit s'est réuni deux (2) fois au cours de l'exercice 2017, les 10 mars et 18 décembre.



Titre 2: PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

La préparation de ce rapport s'appuie aussi bien sur les informations et méthodes de contrôle remontées par les différents acteurs du contrôle interne au sein de la société PALMCI, que sur les travaux de l'audit interne du pôle oléagineux, effectués à la demande de la Direction Générale SIFCA et du Comité d'Audit.



I- DEFINITION ET OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la société PALMCI, et qui :

- Contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- Doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- La fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de PALMCI repose sur trois principaux axes :

- La définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- L'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

La société PALMCI est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de PALMCI, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes interne et externe évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2017.

II- PERIMETRE DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de PALMCI couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société. Au total, ce dispositif donne des assurances raisonnables sur la maîtrise des risques auxquelles la société est exposée sans, fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

III- DESCRIPTION DU SYSTEME DE GESTION DES RISQUES

1. Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de PALMCI repose sur les principaux outils suivants : des fiches de postes, un système de management de la qualité, un système d'information intégré et le suivi budgétaire.

2. Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers notamment, les outils et processus suivants : les budgets d'exploitation, d'investissements et de financement.

3. Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. Il est intégré au processus de gouvernance de PALMCI. Il s'appuie sur la cartographie des risques.

4. Activités de contrôle

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes : assurance du respect des procédures, suivi budgétaire et suivi des indicateurs clés de l'activité.

5. Surveillance du dispositif de contrôle interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques se fait sur la base du plan d'audit annuel et son renforcement se fera notamment avec la mise en place du Comité d'audit.

6. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le Directeur Général est soumis aux règles de contrôle interne du Groupe SIFCA qui prévoit un certain nombre de limitations se traduisant par une autorisation préalable du Conseil d'Administration pour : la signature de conventions d'emprunts, les dépassements budgétaires et la mise en œuvre de licenciements collectifs.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2017

1 • Principaux risques

- Risques liés aux opérations comptables et financières
- Risques liés aux créances sur les planteurs villageois

2 • Activités de l'Audit Interne au titre de l'exercice 2017

Le plan d'audit mis en œuvre au titre de l'exercice 2017, a comporté les principales missions et diligences suivantes :

- Audit des procédures opérationnelles de la gestion du personnel & paie ;
- Audit des achats de régimes et du suivi des créances planteurs villageois ;
- Contrôle permanent de la fiabilité des données intégrées dans le logiciel SAP relatives au processus paie-planteurs ;
- Revues périodiques du bilan matière, stocks de matières premières et produits finis des sites (prises d'inventaires physiques des stocks, bouclages des stocks, suivi des reportings) ;
- Revue limitée des comptes au 30 septembre 2017 ;
- Contrôle de la fiabilité des données enregistrées au pont bascule ;
- Suivi des recommandations formulées au cours des audits précédents.

Le plan d'audit 2018, approuvé par le Directeur Général du Groupe et le Comité d'Audit a été établi par la Direction Audit Interne du Pôle Oléagineux du Groupe SIFCA sur la base des éléments suivants :

- Evaluation des risques pesant sur la société PALMCI (cartographie des risques) ;
- Recommandations formulées aux cours des audits précédents ;
- Orientation et directives de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

Le plan d'audit sera, si nécessaire ajusté au cours de l'année sur la base d'éléments exceptionnels ou de requêtes de la Direction Générale et/ou du Comité d'Audit.

En 2018, les audits auront pour objectif principal d'évaluer et d'améliorer la maîtrise des risques opérationnels, financiers et des risques de conformité. Ces audits contribueront ainsi à l'amélioration continue du contrôle interne au sein de PALMCI.

La Direction Générale PALMCI entend continuer à axer son dispositif de contrôle interne sur ses activités de production et support, en misant fortement sur la sensibilisation des équipes et du management, la revue systématique des risques et le développement d'outils efficaces et adaptés aux besoins des équipes.





Spécialiste du Palmier à Huile !



CULTIVONS NOS VALEURS

www.palmci.com

FILIALE DE





RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young , S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

PALMCI, S.A.
18 BP 3321
Abidjan 18

Le 19 avril 2018

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la société PALMCI, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la PALMCI, S.A. comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) et l'état annexé.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre information relative à l'entrée en vigueur d'un nouveau référentiel comptable

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, le SYSCOHADA révisé est entré en vigueur en Côte d'Ivoire .

La mise en application de ce nouveau référentiel comptable nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation des comptes comparatifs 2017 en application des dispositions du SYSCOHADA révisé (compte - proforma) pour le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice 2018. Ces comptes - proforma pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'incidence du changement de référentiel n'a pas encore été chiffrée par la société.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de l'exercice écoulé. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport.

Créances planteurs

Au 31 décembre 2017, PALMCI détient une créance nette d'un montant de FCFA 936 millions sur les planteurs villageois. Cette créance résulte de la politique d'octroi d'avances aux planteurs villageois mise en place par la société, qui vise notamment à s'assurer un approvisionnement régulier et suffisant en matières premières.

A titre d'illustration, les achats de régimes auprès des planteurs villageois ont représenté au titre de l'exercice 2017, 57% du total des régimes de PALMCI.

Ces avances, pour la plupart, deviennent recouvrables dès l'entrée en production des plantations des bénéficiaires. Leur recouvrement se fait par prélèvement à la source sur les paiements à effectuer aux planteurs bénéficiaires selon un plan de remboursement convenu.

Depuis quelques années, l'accroissement significatif de la concurrence dans l'activité du palmier conduit certains planteurs villageois bénéficiaires d'avances, à livrer leurs productions de régimes de palme à des sociétés concurrentes, générant ainsi un risque d'impayé sur ces créances dans les comptes de PALMCI.

Nous avons considéré que les créances sur les planteurs constituent un point clé d'audit en raison du volume des transactions avec les planteurs débiteurs et du risque inhérent lié à leur recouvrement.

Dans le cadre de l'audit de ces créances, nous avons mis en œuvre les principales diligences suivantes :

- l'examen approfondi des procédures de gestion des créances planteurs notamment l'octroi et le remboursement des avances, la politique et les procédures de suivi de recouvrement des créances saines et à risque, leur comptabilisation et la politique de dépréciation des créances à risques ;

- l'analyse approfondie du caractère nécessaire et suffisant de la provision pour dépréciation des créances planteurs ;
- la revue du correct recouvrement des créances saines.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

II. Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

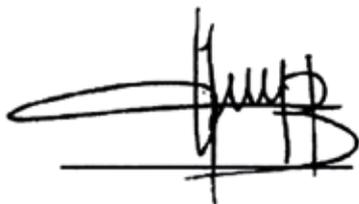
D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1 : PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AU COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire (le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en oeuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en oeuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en oeuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young , S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

PALMCI, S.A.
18 BP 3321
Abidjan 18

Le 19 avril 2018

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2017

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Avec la société SANIA Cie

Dirigeants communs :	<p>Monsieur Pierre Billon en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie ;</p> <p>Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;</p> <p>Monsieur Ranveer Singh Chauhan en qualité de Président du Conseil d'Administration de SANIA Cie et d'Administrateur de PALMCI ;</p> <p>Monsieur Santosh Pillai en qualité de Représentant permanent de WILMAR International au Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;</p> <p>Madame Lucie Barry-Tannous en qualité de Représentant permanent de SIFCA au Conseil d'Administration de SANIA Cie et d'Administrateur de PALMCI .</p>
Nature et objet :	<p>Convention de travail à façon portant sur la transformation pour le compte de SANIA Cie des régimes de palme acquis auprès de MOPP ;</p> <p>Convention de gestion de trésorerie ;</p> <p>Convention de travail à façon.</p>

Modalités et rémunération :

a) Convention de travail à façon portant sur la transformation pour le compte de SANIA Cie des régimes

SANIA Cie confie à PALMCI la transformation en huile de palme brute des régimes acquis auprès de MOPP.

PALMCI facture la transformation des régimes selon la formule suivante : coût d'usinage + valeur des amandes de palmistes déterminée à partir du cours mondial de l'huile de palmiste et des taux d'extraction des amandes et de l'huile de palmiste – le coût de transport de l'huile de palmiste.

Au titre de cette convention, le montant facturé par PALMCI à SANIA Cie dans les comptes clos au 31 décembre 2017 s'établit à 196,6 millions de FCFA hors taxes.

b) Convention de gestion de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2012 a autorisé PALMCI à signer une convention de trésorerie avec SANIA Cie. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de la mise en commun des disponibilités financières des deux sociétés, en vue de les répartir en fonction de leurs besoins respectifs.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le taux d'intérêt applicable est le taux moyen des emprunts à court terme et des dépôts à terme de montant équivalent.

Au cours de l'exercice 2017, aucune avance n'a été octroyée au titre de cette convention.

c) Convention de travail à façon

Au terme d'une convention de travail à façon signée entre PALMCI et SANIA Cie le 5 juin 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, PALMCI s'engage à revendre les régimes de palme achetés auprès des plantations villageoises à SANIA Cie, qui lui confie l'usinage moyennant le paiement d'une prestation dont le prix est fixé de sorte qu'il n'y ait pas de transfert de marge entre les deux sociétés.

Elle a fait l'objet d'un avenant signé le 31 décembre 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. Cet avenant précise d'une part, que l'huile en provenance des régions de l'est et du centre du pays est livrée par PALMCI sur les sites de l'ex-SHCI ou de l'usine de SANIA Cie à Abidjan et que celle en provenance de la région du sud-ouest est livrée à THSP à San Pedro, et d'autre part, que le transport de l'huile de San Pedro à Abidjan est à la charge de SANIA Cie.

En 2015, elle a fait l'objet d'un deuxième avenant portant modification du taux de majoration de 3 % initialement appliqué lors du transfert des régimes de palme achetés par PALMCI auprès des planteurs villageois. Ce taux est désormais défini d'accord parties.

Toutefois, l'opération de tolling demeure toujours sans transfert de marge entre les deux sociétés.

Au titre de l'exercice 2017, 725 593 tonnes de régimes ont été vendues à SANIA Cie pour un montant de 64 543 millions de FCFA. L'usinage de ces régimes a été facturé à 7 382 millions de FCFA.

2.2 Avec la société Terminal Huilier de San-Pedro (THSP)

Dirigeant commun : Monsieur Christophe Koréki en qualité de Directeur Général de PALMCI et d'Administrateur de THSP.

Nature et objet : Contrat de location de cuves et réalisation d'opérations de manutention par THSP au profit de PALMCI.

Modalités et rémunération : Aux termes de ce contrat, THSP loue à PALMCI des cuves pour le stockage de sa production d'huile de palmiste, et réalise pour son compte les opérations de manutention nécessaires y afférentes.

Pour l'exercice 2017, le coût des prestations a été fixé comme suit :

- déchargement des citernes et stockage : 450 FCFA/Tonne ;
- stockage de l'huile : 5 125 FCFA/Tonne ;
- chauffage de l'huile : facturation du gasoil consommé au tarif en vigueur à la pompe.

Le coût total de ces prestations supporté et comptabilisé par PALMCI en 2017 s'établit à 29,5 millions de FCFA.

2.3 Avec SIFCA S.A., SAPH et SUCRIVOIRE

Dirigeants communs : Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SIFCA, et d'Administrateur de SAPH et SUCRIVOIRE ;

Monsieur Pierre Billon en qualité de Directeur Général de SIFCA, S.A. d'Administrateur de PALMCI et de SAPH ;

Madame Lucie Barry-Tannous en qualité d'Administrateur de SIFCA et de PALMCI.

Nature et objet : Gestion de trésorerie de Groupe.

Modalités et rémunération : Au terme d'une convention signée par PALMCI le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, S.A. SAPH et SUCRIVOIRE, ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leur trésorerie à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.

Au titre de l'exercice 2017, une avance de trésorerie de 6.000 millions FCFA a été faite à SIFCA sur 60 jours. Les produits d'intérêts liés à cette avance et comptabilisés dans livres de PALMCI au 31 décembre 2017 sont de 57,8 millions FCFA et la charge d'IRC (impôt sur le revenu des créances) correspondante de 10,4 millions FCFA.

2.4 Avec la société SIFCA S.A.

Administrateurs communs : Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SIFCA ;

Monsieur Pierre Billon en qualité de Directeur Général de SIFCA et d'Administrateur de PALMCI ;

Madame Lucie Barry-Tannous en qualité d'Administrateur de SIFCA et de PALMCI.

Nature et objet : Convention d'assistance technique ;

Convention de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités et rémunération : a) Convention d'assistance technique

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, SIFCA, S.A. apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable. Jusqu'au 31 décembre 2013, SIFCA S.A. percevait une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1er janvier 2014, pour modifier les modalités de rémunération de l'assistance apportée à PALMCI.

Cet avenant prévoit en effet que les parties conviennent de déterminer annuellement, lors de la préparation du budget de l'exercice subséquent, le coût de l'assistance technique qui sera apportée par SIFCA, S.A. à PALMCI.

Au titre de l'exercice 2017, le montant de l'assistance effectivement enregistré en compte de charges s'élève à 2.100 millions de FCFA.

b) Convention de mise à disposition de locaux professionnels

Selon les termes d'une convention signée le 12 mai 2011, la société SIFCA, S.A. met à la disposition de PALMCI des locaux professionnels situés à Abidjan Treichville, Boulevard du Havre.

Au titre de l'exercice 2017, le montant des loyers versés par PALMCI et enregistré dans ses charges s'élève à 42 millions de FCFA.

2.5 Avec la société NAUVU

Dirigeant commun : Monsieur Ranveer Singh Chauhan, Administrateur de PALMCI et de NAUVU

Nature et objet : Convention d'assistance technique.

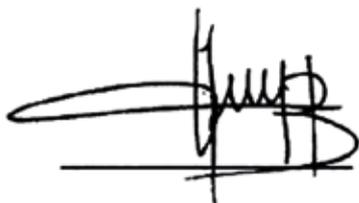
Modalités et rémunération : Au terme d'une convention conclue entre NAUVU et PALMCI, NAUVU met à la disposition de PALMCI son savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié. Jusqu'au 31 décembre 2013, NAUVU percevait une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 pour modifier les modalités de rémunération. Ainsi toutes les prestations fournies par NAUVU dans le cadre de l'assistance seront refacturées à PALMCI au coût réel.

Au titre de l'exercice 2017, aucune prestation n'a été facturée.

Les Commissaires aux Comptes
Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un résultat net bénéficiaire de 8 707 734 117 Francs CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions présentées dans ledit rapport, autorisées les exercices précédents et dont l'effet s'est poursuivi sur l'exercice clos le 31 décembre 2017.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide de procéder à une distribution de dividendes pour un montant brut de 4 353 867 059 FCFA (282 FCFA brut/action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit 4 353 867 059 FCFA en report à nouveau.

Le compte report à nouveau qui présentait un solde créditeur de 52 940 469 095 Francs CFA présentera suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de 57 294 336 154 Francs CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de fixer le montant à allouer aux administrateurs au titre des indemnités de fonction pour l'exercice 2017 à un montant de 10.000.000 de Francs CFA.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que les mandats de l'ensemble des administrateurs arrivent ce jour à expiration décide de renouveler, pour une durée de trois (3) ans les mandats de :

- Madame Lucie BARRY-TANNOUS
- Monsieur Pierre BILLON
- Monsieur David BILLON
- Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO
- Monsieur Ranveer S. CHAUHAN
- La société IMMORIV S.A représentée par monsieur Alassane DOUMBIA
- La société SIFCA S.A représentée par monsieur Nazaire GOUNONBE
- La société WILMAR INTERNATIONAL LIMITED représentée par monsieur Santosh PILLAI.

Les mandats ainsi conférés expireront lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.





PALMCI



Boulevard de Vridi,
Zone portuaire



18 BP 3321 Abidjan 18



+225 21 21 09 00



+225 21 21 09 30



www.palmci.ci

